

Présentation du Budget Primitif 2009 du TCO

L'exercice 2009 marque **l'an 1 de la nouvelle mandature sur le plan budgétaire**. Une analyse de l'environnement financier et fiscal dans lequel évoluera le TCO est primordiale afin d'appréhender les enjeux financiers de ce nouveau mandat.

Il est à noter que le projet de budget 2009 fait suite aux orientations budgétaires débattues en séance du Conseil Communautaire le 1^{er} décembre 2008 et en Commission Finances le 26 novembre 2008.

L'ENVIRONNEMENT FINANCIER & FISCAL : Le TCO se trouvera confronté aux éléments suivants :

▲ Crise financière mondiale, marasme économique sur le plan national, récession annoncée pour 2009, autant d'éléments annonçant un environnement financier très contraint.

▲ Le TCO ne disposera plus de la même capacité à augmenter son produit fiscal par des hausses des taux d'imposition (« **levier fiscal** » **limité**) :

- outre le fait que l'augmentation du taux de taxe professionnelle est conditionnée à une hausse des taux « ménages » des communes l'année précédente (règle de lien de taux), la réforme du plafonnement de la cotisation de Taxe Professionnelle des entreprises intervenue en 2007 et les dispositions du projet de « loi pour le développement économique de l'outre-mer » (LOPOM) devraient conduire sur les exercices à venir à faire perdre à **la communauté près des deux tiers de son « levier fiscal »** : ainsi une augmentation éventuelle de 1% du taux de TP ne rapporterait plus que 0,3% de hausse du produit réel de TP.
- d'autre part, le versement transport (VT) est aujourd'hui à son taux plafond (1,8%) et ne peut plus être augmenté. Rappelons que la hausse du taux de VT de 1,05% à 1,8% entre 2002 et 2007 avait représenté un produit supplémentaire de près de 7 000 000 €.

▲ En outre, la Communauté devra faire face au ralentissement de la croissance de différentes recettes de fonctionnement dont :

- Les concours de l'État (DGF, compensations fiscales, etc...) qui devraient augmenter moins vite que l'inflation sur le mandat à venir ;
- diverses subventions et dotations qui devraient se stabiliser (Région FIRT) ou même disparaître (subvention du Conseil Général pour les transports scolaires).

➔ Dans ces conditions, la Communauté sera dans l'incapacité de maintenir son équilibre financier avec une croissance des charges comparable à celle observée sur la période passée (2002-2007), d'où **l'émergence d'un nouveau cycle financier 2009-2014 marqué par le sceaude l'investissement et de la rationalisation des dépenses** (notamment des pôles majeurs que sont l'environnement et les transports).

Durant cette période future, le TCO se trouvera confronté aux obligations suivantes :

- **l'impérieuse nécessité de réaliser les investissements projetés** (Plan global de près de 110 millions € pour les projets dits « prioritaires »).
- **vigilance extrême sur la croissance des charges de fonctionnement** de la Communauté (compétences transports, collecte OM), recherche d'une maîtrise de celles-ci et validation politique du niveau de prestations à assurer à la population.

▲ Sur le plan financier et budgétaire :

Les différents scénarii de prospective financière développés lors du **séminaire du 6 novembre 2008** et en **Commission Finances du 5 novembre 2008**, ont montré la nécessité pour le TCO de contenir l'évolution de ses charges de fonctionnement afin de disposer d'une capacité supplémentaire d'investissement.

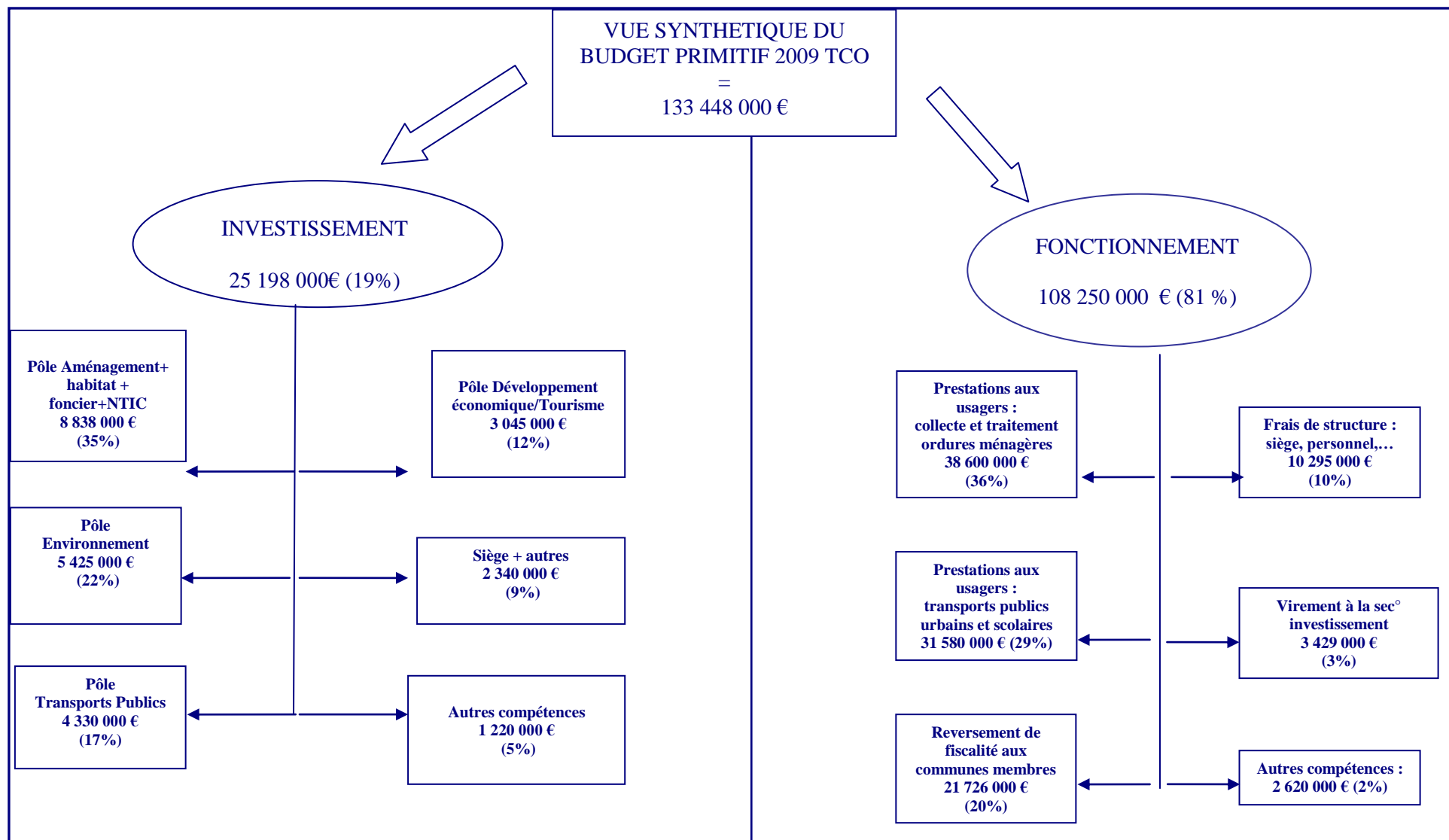
Par ailleurs, le TCO devra **recourir à l'emprunt d'une manière forte** afin de disposer d'une capacité supplémentaire d'investissement et donc **faire face au financement d'une annuité de dette plus importante et croissante**.

En l'absence de capacité d'augmentation supplémentaire du produit fiscal, cela signifierait contenir la croissance des charges de fonctionnement (hors poste intérêts) de la Communauté.

On notera que l'effet de substitution « moins de charges de fonctionnement / plus de dépenses d'investissement » apparaît important : une « économie » de l'ordre de 400 000 € par an de la croissance des charges de fonctionnement permettrait à la Communauté d'augmenter ses dépenses d'investissement de 6 000 000 € par an sur le mandat, avec un endettement néanmoins plus important en fin de mandat mais soutenable.

➔ **Globalement, le TCO consacrer, pour les six prochaines années, une enveloppe prévisionnelle d'investissement de près 110 millions d'euros au développement de la micro région ouest.**

La présente note a pour finalité d'apporter au Conseil Communautaire une information générale sur l'évolution des paramètres financiers et fiscaux du TCO et de donner les principaux axes autour desquels s'organisera le développement futur du groupement par la mise en œuvre des fiches d'orientation définies par pôle de compétence (en annexe).



I – LES PRINCIPALES RECETTES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2009

A – LE VOLET FISCAL :

a) La Taxe Professionnelle Unique (T.P.U)

Cet impôt représentera **42 % des recettes réelles de fonctionnement**. Cependant, compte tenu des réformes fiscales pesant actuellement sur la Taxe Professionnelle Unique, la capacité du TCO à augmenter le produit fiscal par la hausse des taux d'imposition paraît limitée à compter de 2009 :

- Le projet de « loi pour le développement économique de l'outre mer » (LOPOM) prévoit un abattement de 50 % des bases de TP dans la plupart des secteurs économiques et une compensation fiscale versée par l'Etat sur la base du taux 2008 : perte donc de 50 % du levier fiscal.
- Risque institutionnel avec la réforme de la TP et l'application à terme d'une taxe à taux national.

► Ces dispositions, combinées à la règle de lien entre les taux et la réforme du plafonnement de la cotisation de TP à la valeur ajoutée devraient conduire sur les exercices à venir à faire perdre à **la communauté près des deux tiers de son « levier fiscal »**.

➔ Par ailleurs, **la prospective financière du TCO pour la prochaine période 2009-2013 n'intègre pas de hausse du taux de TPU** en dehors de l'harmonisation des taux de chaque commune à l'horizon 2013 vers un taux unique.

► Les marges de manœuvre étant limitées en termes d'augmentation des taux, **notre programmation financière est assise sur la dynamique de nos bases** (+ 5,6 % par an en moyenne). D'où **la nécessité pour le TCO de mettre en œuvre une politique favorisant le développement des bases d'imposition (taxe professionnelle) et donc l'implantation d'entreprises grâce notamment à l'aménagement de zones d'activité économique**, la revitalisation des centres villes ou autres (investissements producteurs de richesses).

Les orientations budgétaires intègrent à ce stade un maintien du taux de TPU à 17,38% avec une évolution des bases prévisionnelles de 5% (2008 : + 10%) (2007 : +7%).

	2006	2007	2008	PROJECTION
				2009
TP globale perçue par le TCO	40 317 613 €	42 311 484 €	45 396 142 €	* 47 339 981
		5%	7%	4%
Taux T.P.U du TCO	17,38%	17,38%	17,38%	17,38%
- CIVIS	20,91%	20,91%	20,91%	
- CIREST	22,98%	22,98%	22,98%	
- CINOR	15,52%	15,70%	15,70%	

* Il est à noter que le projet Budget Primitif 2009 intègre une « pénalité » (Ticket modérateur) à payer à l'ETAT de l'ordre de 500 000 €.

b) Le Versement Transport

Le Versement Transport est au plafond d'autant plus que c'est une recette fortement influencée par l'activité économique car assise sur les salaires des entreprises de plus de 9 salariés. La recette escomptée au titre de 2009 serait de 18 000 000 €.

- EVOLUTION DU VT PERCU PAR LE TCO -

2006	2007	2008	2009	variation
16 300 544*	16 557 802	17 548 210	18 000 000	3%

* dont 565 864 € au titre de décembre 2005

c) La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M)

▲ Pour la TEOM, il est rappelé que le TCO est en phase d'harmonisation de ses taux à échéance 2013. Compte tenu des contraintes en matière de Taxe Professionnelle Unique et de Versement Transport, la TEOM représente aujourd'hui le seul levier fiscal du TCO.

Cependant, une harmonisation des taux pour un taux unique de l'ordre de 15% à l'horizon 2013 est intégrée dans la prospective financière du TCO. La piste d'un élargissement des bases d'imposition au niveau du TCO sera actée en 2009 avec le travail d'équipe qui sera effectué grâce à l'« observatoire fiscal » qui sera effectif l'année prochaine.

Ce travail prospectif sur les bases d'imposition permettra également aux 5 communes d'élargir leur assiette fiscale et donc leurs recettes.

Par conséquent, pour 2009, les taux devraient connaître des variations par commune de l'ordre de 3%.

	2006	2007	2008	2009
Produit TEOM	13 988 000	15 317 000	16 531 000	18 000 000
Taux moyen pondéré	12,80%	13,40%	13,65%	14%

B – AUTRES RECETTES :**a) La subvention départementale en matière de transports publics**

2006	2007	2008	2009	variation
2 092 000	1 763 000	1 200 000	800 000	-33%
	-15%	-32%	prévision	

Cette recette contribue à l'équilibre du budget de fonctionnement du TCO et finance en partie les prestations effectuées par le TCO pour le compte du Département (prestations extra muros évaluées à 1 200 000 € par an). Le projet de budget 2009 tient compte d'une participation prévisionnelle de 800 000 €.

b) Le FIRT

Cette recette est perçue par le TCO depuis 2006 au titre de sa compétence relative aux transports urbains de personnes et correspond à 3 % du montant du produit de la taxe sur les carburants.

Pour 2009, la dotation prévisionnelle s'élèverait à 1 400 000 € (pour mémoire : montant 2007 => 1 637 368 € ; montant estimatif 2008 => 1 300 000 €).

2006	2007	2008	2009
1 652 115	1 637 368	1 300 000	1 400 000

En définitive, les recettes de fonctionnement du TCO pour l'exercice 2009, (108 250 000 €), évolueront de + 7 % par rapport au Budget Primitif 2008 (101 034 000 €).

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU TCO

	CA 2006	CA 2007	CA 2008 prévisionnel	PROJET BP 2009
Fiscalité Taxe Professionnelle	31 819 853	33 747 440	37 284 090	38 944 674
Concours financiers de l' Etat (DGF, compensation TP,DGD)	22 034 193	23 730 222	23 730 731	23 905 326
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	13 988 142	15 317 359	16 531 344	18 000 000
Versement transport	16 300 545	16 557 802	17 548 210	18 000 000
Participations des usagers	3 041 388	3 415 852	3 871 910	3 902 000
Subventions & participations	5 761 642	4 355 424	3 487 930	4 648 000
Autres recettes	1 463 733	3 179 699	2 318 097	850 000
TOTAL	(1) 94 409 496	(1) 100 303 799	(1) 104 772 313	108 250 000

(1) Dépenses réelles de Fonctionnement Hors virement à la section d'investissement

II – LES PRINCIPALES DEPENSES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2009

► L'enveloppe consacrée aux **prestations de services des Directions « environnement » et « transports publics »** constituera une dépense substantielle du budget de fonctionnement et représentera ainsi **85 % des dépenses réelles prévisionnelles** (hors reversement TP aux communes).

Les développements et simulations effectués lors du séminaire financier du 6 novembre 2008 ont permis de mettre en exergue l'extrême sensibilité de la maîtrise des charges de fonctionnement sur la capacité financière future du TCO à réaliser des investissements

En effet, la maîtrise concertée de la progression des charges de fonctionnement du TCO sera déterminante dans la réalisation de notre programme d'investissement de l'ordre de 110 M €.

➔ Exemple : 400 000 € de charges annuelles de fonctionnement en moins peut générer plus de 6 000 000 € d'investissement par an en plus.

A ● **Direction environnement et cadre de vie** (enveloppe globale de 38 600 000 €),
soit + 10 % par rapport à 2008 :

EVOLUTION DES DEPENSES DE LA DIRECTION ENVIRONNEMENT

2006	2007	2008	2009	variation
28 709 703	31 807 270	35 150 000	38 600 000	10%
	11%	11%		

Cette variation importante s'explique par :

- Une prévision de 1 120 000 € pour l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) annoncée dans le Projet de Loi de Finances 2009. (TGAP 2008 : 790 000 €).
- Un crédit de 500 000 € pour le traitement de déchets verts sur différents sites de stockage (Cambaie & voie cannière).
- Un crédit de 274 000 € pour le fonctionnement de 4 déchèteries supplémentaires.

REPARTITION :

- COLLECTE ORDURES MENAGERES: 18 626 450 €
- - TRAITEMENT ORDURES MENAGERES : 17 045 000 €
- - AUTRES (fourrières ...) : 2 929 000 €

► Il est à noter que la problématique du niveau de prestations à assurer à la population sera posée en 2009 au travers d'une analyse fine des engagements passés et d'une validation politique des orientations.

B ● **Direction Transports Publics (enveloppe globale de 31 580 000 €) :**

EVOLUTION DES DEPENSES DE LA DIRECTION TRANSPORTS PUBLICS

2006	2007	2008	2009	variation
26 372 639	28 205 047	29 932 859	31 580 000	6%
	7%	6%		

FONCTIONNEMENT	Montant TTC
DSP RESEAU EOLIS	16 767 872 €
TRANSPORTS SCOLAIRES	11 798 000 €
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	2 603 895 €
CONTROLES PRESTATIONS ET QUALITE	198 220 €
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE MOBILITE	68 000 €
ACCORDS TARIFAIRES	
REMBOURSEMENT VT/TS	110 013 €
ASSISTANCE SUIVI DE CONTRATS	25 000 €
CONCOURS DIVERS (Adhesion gart et GET 974)	9 000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	31 580 000 €

L'exercice 2009 sera marqué par la continuité de la délégation de service public assurant une harmonisation des prestations de transport urbain sur le territoire. Par ailleurs, pour tenir compte de nouvelles prestations offertes aux usagers, une somme de 200 000 € a été provisionnée.

C ● **Charges de personnel (enveloppe globale de 6 500 000 €) :**

2006	2007	2008	2009	variation
6 194 687	6 347 374	6 050 000	6 500 000	*+7%

**[+ 4% (en intégrant les effets en année pleine sur 2009 des nouveaux recrutements intervenus courant 2008)]*

D ● **Politique de la Ville** (enveloppe globale de 1 750 000 €) : l'exercice 2009 sera marqué par la poursuite des actions en matière d'éducation, emploi et insertion ainsi que par la mise en œuvre l'effective d'un PLIE d'agglomération (budget 2007 : 362 923 € ; budget 2008 : 351 056 €).

- A ce sujet, des informations complémentaires et précises sont donnés en annexe (voir Pôle territorial- vie sociétale).

E ● **Octroi de subventions aux associations** pour l'exercice des compétences (840 000 €) : une enveloppe financière sera réservée afin d'assurer notre compétence en matière de développement économique & touristique, de culture, d'habitat et de coopération décentralisée.

COMPETENCES	2 007	2 008	2 009
SECTEUR CULTURE ET SPORT	52 400	129 640	200 000
SECTEUR AMENAGEMENT	150 000	85 500	240 000
SECTEUR ECONOMIE/TOURISME	275 754	422 482	400 000
TOTAL	478 154	637 622	840 000

► En définitive, le budget de fonctionnement 2009 générera une enveloppe de 108 250 000 €, soit une progression de 7 % par rapport au Budget Primitif 2008.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU TCO

	CA 2006	CA 2007	CA 2008 prévisionnel	Projet BP 2009
Pres° de services aux usagers	55 082 343	59 057 229	65 082 000	70 180 000
dont :				
* collecte & traitement des om + fourrières	28 709 704	31 807 270	35 150 000	38 600 000
* transports publics & scolaires	26 372 639	27 249 959	29 932 000	31 580 000
Revt de fiscalité aux communes	22 198 779	22 246 939	22 335 787	21 726 000
Frais de structure dont :	9 945 522	10 759 976	9 567 263	9 695 000
* Frais de personnel	6 194 687	6 347 374	6 050 000	6 500 000
* Frais de siège	3 750 835	4 412 602	3 517 263	3 195 000
Frais financiers	512 043	484 701	630 659	600 000
Sub. aux org de droit privé	819 048	998 911	1 213 186	1 455 000
PLIE d'agglomération (prise de compétence en 2009)				1 165 000
Virement à la sect° d'inv.				3 429 000
TOTAL	88 557 735 ⁽¹⁾	93 547 756 ⁽¹⁾	98 828 895 ⁽¹⁾	108 250 000

(1) Dépenses réelles de Fonctionnement Hors virement à la section d'investissement

III – LES ORIENTATIONS DU TCO EN MATIERE D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2009

L'année 2009 sera marquée par la mise en œuvre du « Plan Pluriannuel des Investissements » (PPI nécessitant la mobilisation d'enveloppes financières conséquentes (montant total pour la période 2009-2013 : 186 000 000 € en projets répertoriés).

► Cependant compte tenu de nos marges de manœuvre actuelles, **les programmes d'investissement ont donné lieu à une priorisation par les élus lors du séminaire du 06 novembre**. Par conséquent, le montant des dépenses portées en priorité n°1 à engager sur la période 2009 à 2013 serait **de l'ordre de 108 millions d'euros**. Il a été convenu qu'une analyse plus fine des enveloppes financières soit faite d'ici Mars 2009, afin d'être en mesure de voter formellement le « PPI 2009-2013 » du TCO.

Sur la base des capacités financières futures du TCO et d'une progression maîtrisée des dépenses de fonctionnement futures, le TCO serait en mesure de porter une enveloppe d'investissement de l'ordre de 100 à 110 000 000 € avec un plan de financement prévisionnel suivant :

PPI = ENVELOPPE PREVISIONNELLE 110 000 000 €

-Emprunt	64%	70	M€
-Subventions	18%	20	M€
-FCTVA	9%	10	M€
-Autofinancement	9%	10	M€

TCO - BUDGET PRIMITIF 2009
ETAT SYNTHETIQUE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

	Tranche 2009 (K €)	Opérations projetées sur la période 2009/2013 (projet) (K €)
Portage financier pour l'aménagement de 220 ha d'espaces à vocation économique et touristique	1 500	16 750
Equipement lié à l'accueil de la Grande Plaisance		10 000
Infrastructures liées au camping		3 000
Sentier Littoral	440	12 850
Signalisation touristique + Animation économique	235	2 800
Aménagement de la route Hubert Delisle	670	1 000
Provision études "grands projets"	200	
Economie et tourisme	3 045	46 400
Soutien au projet ANRU du Port (logement / habitat)	1 265	5 000
Bonification foncière pour logement (EPFR)	2 000	5 000
Accompagnement sur la structuration des bourgs (dont équipement structurant sur Dos d'Ane)	500	6 750
Cœur d'agglomération (études)	100	1 000
Etudes prospectives (SCOT, charte paysagère, SAGE, SIG)	340	2 000
Soutien à la production de logements aidés (aides à la pierre) : opérations en cours 2008 - 2010	4 000	4 500
Subvention d'équipement (piste de la Rivière des Galets : accès à Mafate)	133	200
Constitution de réserves foncières d'opportunité		3 000
Accompagnement aux projets d'ouverture des villes sur la mer (dont Darse de grande plaisance)	150	3 750
Aménagement numérique du territoire	350	
Aménagement du territoire et Habitat	8 838	31 200
Centre d'hébergement d'urgence	1 220	2 674
Politique de la ville	1 220	2 674
Antennes d'enseignement artistique (**)		4 000
Culture et Sport		4 000
Aménagement de 1 534 points d'arrêt du réseau Eolis	1 235	10 000
Rénovation et extension de la gare routière de St Paul	1 560	2 000
Réalisation d'itinéraires privilégiés pour les transports en commun	165	10 000
Plan de Déplacement Urbain		
- Mise en oeuvre du PDU	70	350
- Régime d'aide PDU de soutien aux communes	1 000	3 000
- Actions TCO dans le cadre du Schéma Directeur Intercommunal Vélo	200	1 000
Etudes prospectives (requalification de la RN1, ...)	100	600
Transport	4 330	28 950
CIGED (complexe environnement + fourrière animale + voiture)		5 000
Réalisation de 8 nouvelles déchèteries	2 674	4 450
Extension et optimisation plateforme de compostage du Port	965	1 000
Etude de mise aux normes Plateforme de transit du Port	80	5 000
Réhabilitation des 8 déchèteries existantes	656	900
Extension et renouvellement du parc de bacs roulants, de biocomposteurs, de bornes à verre et de corbeilles à papier	850	5 200
Plateforme de compostage de St Leu		2 000
Réhabilitation des décharges et de l'usine de broyage des ordures ménagères du Port		3 000
Aménagement des points de regroupement et des points d'apports volontaires		1 000
Etudes prospectives (compétences bruit, air, agenda 21 intercommunal, schéma directeur énergie)	200	1 100
Environnement	5 425	28 650
GESTION PATRIMONIALE (Etude de diagnostic et de phasage des travaux de mise aux normes du siège social du TCO)	200	4 000
Informatique de gestion	160	
TOTAL INVESTISSEMENTS 2009 - 2013	23 218	

➔ Les fiches d'orientation établies par pôle de compétence et détaillées en annexe, présentent aux membres du Conseil Communautaire les projets d'investissement sur l'exercice 2009.

EVOLUTION DES RECETTES D' INVESTISSEMENT DU TCO

Recettes d'investissement	CA 2006	CA 2007	PROJET CA 2008	BP 2009
Dotations et fonds propres (FCTVA)	867 767	704 946	316 352	1 669 000
Remboursement avance de trésorerie PLIE	2 325 840	264 269	0	
Subventions et participations	2 594 318	3 708 748	2 904 854	4 100 000
Emprunts	1 000 000	2 000 000	1 300 000	16 000 000
Produit des cessions		19 103		
Autofinancement				3 429 000
TOTAL	(1) 6 787 925	(1) 6 697 066	(1) 4 521 207	25 198 000

(1) Recettes réelles hors gestion active de dette

EVOLUTION DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT DU TCO

Dépenses d'investissement	CA 2006	CA 2007	PROJET CA 2008	BP 2009
Pôle économique et touristique	6 796 009	2 720 013	588 107	3 045 000
Pôle aménagement et habitat NTIC	1 493 507	3 256 884	2 289 046 1 794 509	8 838 000
Pôle transports	365 125	725 498	1 189 202	4 330 000
Pôle environnement	1 901 015	1 407 724	1 431 568	5 425 000
Investissements siège et autres	238 589	208 403	415 259	360 000
Autres compétences	1 021 740	405 930	384 219	1 220 000
Amortissement de la dette +emprunt (hors GAD)	823 701	1 002 111	1 123 927	1 130 000
Mouvement d'ordre			925 837	850 000
TOTAL	(1) 12 639 686	(1) 9 726 563	(1) 10 141 673	25 198 000

(1) Dépenses réelles d'investissement hors gestion active de dette

► La maquette réglementaire du Budget primitif 2009 du TCO, ainsi que ses annexes sont consultables en séance.

Par conséquent, il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir adopter le Budget primitif 2009 du TCO qui s'élève à 133 448 000 € équilibré en dépenses et recettes, soit +9 % par rapport au BP 2008 (122 400 000€).

TCO - BP 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
CHAP	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'Ordre	TOTAL
011	Charges à caractère general	73 130 000		73 130 000
012	Charges de personnel & assim.	6 390 000		6 390 000
014	Atténuations de produits	21 726 000		21 726 000
65*	Autres Ch. De gestion courante	2 975 000		2 975 000
66	Charges financières	600 000		600 000
67	Charges exceptionnelles			0
68	Dot. Aux Amort. et Prov.		2 850 000	2 850 000
022	Dépenses imprévues			0
023	Virement à la section d'inv.		579 000	579 000
Total Dépenses Fonctionnement		104 821 000	3 429 000	108 250 000

RECETTES				
CHAP	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'Ordre	TOTAL
013	Atténuation de charges	352 000		352 000
70	Prod. Serv. Dom. Ventes Div.			
73	Impôts et taxes	83 350 000		83 350 000
74	Dotations et participations	23 005 000		23 005 000
75	Autres Prod. De Gest. Courante	693 000		693 000
77	Produits exceptionnels		850 000	850 000
79	Transferts de charges			0
Total Recettes Fonctionnement		107 400 000	850 000	108 250 000

* article 6574: le Conseil sera appelé à délibérer sur l'octroi individuel des subventions.

SECTION D' INVESTISSEMENT

DEPENSES				
CHAP	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'Ordre	TOTAL
13	Subventions d'investissement		850 000	850 000
16	Remboursement d'emprunts	1 130 000		1 130 000
20	Immobilisations incorporelles	1 545 625		1 545 625
204	Subventions d'équipement versées	7 048 000		7 048 000
21	Immobilisations corporelles	4 708 545		4 708 545
23	Immobilisations en cours	9 915 830		9 915 830
26	Participations et créances rattachées			0
27	Autres immobilisations financières			0
Dépenses d'Investissement - TOTAL		24 348 000	850 000	25 198 000
RECETTES				
CHAP	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'Ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers	1 669 000		1 669 000
13	Subventions d'investissement	4 100 000		4 100 000
16	Emprunts et dettes (Sf. 16882 ICNE)	16 000 000		16 000 000
27	Autres immobilisations financières			0
28	Amortissements des Immo.		2 850 000	2 850 000
21	Virement de la section fonct.		579 000	579 000
24	Produit des cessions d'immobilisations			0
Recettes d'Investissement - TOTAL		21 769 000	3 429 000	25 198 000

PROGRAMMATIONS BUDGETAIRES 2009 DU TCO.

ANALYSES SECTORIELLES

► **Fonctionnement**

L'année 2009 sera principalement marquée par :

- La mise en place des nouveaux marchés de fourniture et de maintenance de corbeilles à papier sur l'ensemble du territoire.
- Le renouvellement du marché de transfert des ordures ménagères et assimilés.
- Le démarrage du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés sur les communes du Port et de la Possession.
- Le démarrage des opérations de broyage de déchets verts sur les sites de la voie cannière et de Cambaie.
- La poursuite d'une communication adaptée sur la collecte sélective dans un objectif d'optimisation quantitative et qualitative des tonnages captés et l'ouverture de cette communication sur les modes de présentation des déchets, sur le suivi des bio composteurs, sur la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'errance animale.
- L'inscription de la collecte dans la démarche de certification QUALITRI.
- Dans le cadre de la R388, une suppression progressive des lieux de collecte à risque et des points noirs.
- Le soutien des associations ARER et ORA dans le cadre des compétences Energie et Air.
- Le soutien à la création d'une ressourcerie.

Afin de mieux maîtriser les différents prestataires, une cellule de contrôle interne veillera au respect des contrats et du service fait par les entreprises, dans un souci de qualité de service et de satisfaction des usagers, avec si nécessaire la mise en application de moyens coercitifs.

De plus, dans une logique d'amélioration du cadre de vie, une attention toute particulière sera apportée à la résorption des dépôts sauvages en partenariat avec les communes avec l'objectif de les éradiquer en totalité sous deux ans.

En complément, les points de regroupement de déchets seront finement analysés et confortés si nécessaire.

La politique de réduction des déchets à la source sera poursuivie par la mise à disposition des bio composteurs permettant une diminution des tonnages collectés en porte à porte.

Enfin, la Collectivité renforcera son action d'élimination des épaves et continuera ses actions de stérilisation des chiens et chats et de lutte contre l'errance animale.

▲ **Pérennisation des emplois aidés de la direction de l'environnement**

En collaboration avec la direction des ressources humaines, une réflexion a été menée sur la pérennisation des emplois aidés de la direction de l'environnement.

La solution retenue, à savoir l'externalisation des services, permet de garantir à ces emplois aidés l'obtention de véritables contrats à durée indéterminée dans le secteur marchand.

L'année 2009 sera concernée par l'externalisation de la collecte des corbeilles à papier, de la gestion de la plate forme de broyage de Saint-Leu avec comme objectif que 100% des emplois aidés du TCO puissent bénéficier d'un emploi durable.

▲ Démarche Qualité

Cette année permettra de développer l'ensemble des procédures techniques et financières utiles au suivi du fonctionnement de l'activité assorti d'indicateurs de mesure de la qualité du service rendu.

▲ Investissement

Dans le cadre de la politique globale de gestion des déchets, la direction poursuivra le renforcement du réseau de déchèteries avec la mise en chantier de quatre nouvelles unités situées dans la Zone Artisanale du Port, à la Chaloupe Saint-Leu, au Mont Rocquefeuille et à Plateau-Caillou Saint-Paul et le déplacement de la déchèterie de Montvert Trois Bassins.

Les travaux d'extension de la plate forme de compostage du Port, pour arriver à un doublement de sa capacité de traitement qui sera portée de 7 000 à 16 000 tonnes par an, se termineront.

Pour se mettre en conformité avec les contraintes réglementaires, un programme global de réhabilitation va être mené en prenant en compte la décharge de la Rivière des Galets (le Port), la décharge de Cocâtre (Trois Bassins), la cessation d'activité de l'ancienne usine de broyage des ordures brutes.

La station de transit du Port fera l'objet d'une mise à jour de son arrêté d'exploitation.

De plus, un audit technique de mise en conformité sera effectué sur l'ensemble des équipements environnements (maintien de la plate forme de broyage de Saint-Leu ou construction d'une plate forme de compostage, déchèteries).

Les points d'implantation des BAV (bornes à verre) et des points de regroupement seront consolidés

Les études préalables à la création du CIGED seront portées.

▲ Etudes

- La direction s'attachera à la réalisation du schéma directeur énergie du TCO.
- Une étude de gisement permettant de proposer une collecte spécifique aux artisans commerçants et aux métiers de bouche dans le cadre de la Redevance Spéciale sera lancée ainsi qu'une étude sur le financement du service de collecte.
- Dans le cadre des compétences air et bruit, la direction mènera notamment les études nécessaires à l'évaluation environnementale du PDU.
- La gestion des boues de STEP sera étudiée.
- Une réflexion sera portée sur la mise en œuvre d'une démarche de développement durable (Type agenda 21).

**TCO - ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009
POLE ENVIRONNEMENT - SYNOPSIS**

FONCTIONNEMENT	montant TTC
Maintenance parc OM/CS sur TCO	85 500
Maintenance bacs non ménagers	30 000
Maintenance CORBEILLES PAPIER	25 000
Maintenance BAV	50 000
Sous total pré-collecte	190 500
Coll. CARTONS/EMBALLAGES St Paul	79 560
Collecte des CAP	225 000
Collecte des Bornes à Verre	145 530
Vidage des BORNES / CAISSONS déchetteries	322 500
Collecte OM/CS/DV/ENC Port/Possession	3 547 152
Collecte OM /CS/DV/ENC St Paul	8 676 697
Collecte OM /CS/DV/ENC St Leu/TB	3 877 912
Evacuation déchets OM mafate	150 000
Collecte dépôts sauvages	1 411 600
Sous total collecte	18 435 950
Exploitation Plate-Forme de COMPOSTAGE du Port	1 000 000
Exploitation Plate-Forme de TRANSIT du Port	2 782 500
Prest. sce TRI	4 635 750
Traitement des déchets	7 857 500
Enlèvement & traitement des EPAVES	228 635
Valorisation et traitement pneus /batteries	20 000
Marché de broyage sur cambaie et voie cannière	500 000
Mise en place d'une ressourcerie	20 000
Sous total traitement	17 044 385
Exploitation fourrières	1 239 000
Exploitation déchetteries	980 165
Centre d'appel téléphonique	130 000
Médiateurs de l'environnement	500 000
Sous total externalisation	2 849 165
stérilisations chiens & chats	80 000
TOTAL FONCTIONNEMENT	38 600 000

INVESTISSEMENTS	Montant TTC
Réalisation de 8 nouvelles déchèteries	2 674 000
Extension et optimisation plateforme de compostage du Port	965 000
Etude de mise aux normes Plateforme de transit du Port	80 000
Réhabilitation des 8 déchèteries existantes	656 000
Extension et renouvellement du parc de bacs roulants, de biocomposteurs, de bornes à verre et de corbeilles à papier	850 000
Etudes prospectives (compétences bruit, air, agenda 21 intercommunal, schéma directeur énergie)	200 000
TOTAL INVESTISSEMENT	5 425 000

DIRECTION TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

Le budget de fonctionnement 2009 progresse, d'une part du fait des effets normaux de l'inflation, du déploiement progressif de certaines options prévues au contrat EOLIS, des besoins nouveaux prévisibles pour la rentrée scolaire 2009-2010, et d'autre part, du fait d'une poursuite de la modernisation progressive du réseau en lien pour partie avec la perspective d'arrivée du tram train.

Au total, le projet de dépenses de fonctionnement s'élève à 31 580 000 €.

En matière d'investissement, les grandes opérations (extension de la gare routière de Saint-Paul, aménagement des arrêts de bus, itinéraires privilégiés en faveur des TC) sont gérées par la Direction des Investissements. Les orientations budgétaires, outre la poursuite et le report d'actions engagées en 2008, prévoient également le lancement des premières actions prévues au Plan de Déplacements Urbains (PDU) et au Schéma Directeur Vélo (SDIV), ainsi qu'une série d'études prospectives déplacements.

Le projet de dépenses d'investissement s'élève à 4 330 000 €.

▲ Budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement l'exécution de la DSP du réseau EOLIS et des contrats de transports scolaires, avec l'accompagnement scolaire et les contrôles qualité.

Un budget communication notamment lié à l'organisation de la Semaine européenne de la Mobilité est à nouveau inscrit cette année. Il s'agit d'une action menée conjointement avec l'ensemble des collectivités de la Réunion qui interviennent dans les transports publics.

➔ Globalement, le budget de fonctionnement s'établit ainsi à 31 580 000 €

▲ Budget d'investissement

Le programme d'investissements 2009, portera prioritairement sur trois opérations déjà engagées, à savoir :

- le projet d'extension et de rénovation de la gare routière de Saint-Paul :

Montant total de l'opération : 2 200 000 €

- le projet des arrêts de transports publics (implantation d'abris, bancs et poteaux) :

Montant total de l'opération : 10 000 000 €

- le projet d'itinéraires privilégiés pour les transports en commun (études opérationnelles de maîtrise d'œuvre) :

Montant total de l'opération : 10 000 000 € à échéance 2015

- Par ailleurs, certaines études sont regroupées sous l'intitulé « études prospectives ». Il s'agit notamment :
 - La fin de mission SEDRE sur les arrêts de bus (programmation et pré-étude foncière) ;
 - Le schéma directeur d'accessibilité du réseau de transports collectifs ;
 - La fin de l'étude sur la requalification de la RN1 après l'ouverture de la Route des Tamarins ;
 - Autres études générales de prospective et développement.

Les orientations budgétaires proposent également des actions qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de déplacements urbains :

- assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage du projet
- traitement des points noirs de circulation des bus
- élaboration de chartes piétonnes,
- mise en œuvre du schéma directeur intercommunal vélos
- guide des normes de stationnement

Le régime d'aide PDU aux communes (actions contribuant à la mise en œuvre du PDU) sera formalisé à travers des contrats de PDU entre le TCO et les Communes.

Enfin, l'élaboration d'un Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) du siège du TCO est destinée à montrer l'exemple aux employeurs intéressés pour développer de nouvelles stratégies de déplacement et de stationnement de leurs personnels.

➔ Ainsi, le budget d'investissement transports pour 2009 s'établit à 4 330 000 €.

TCO - BUDGET PRIMITIF 2009
DIRECTION TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

FONCTIONNEMENT	Montant TTC
DSP RESEAU EOLIS	16 767 872 €
TRANSPORTS SCOLAIRES	11 798 000 €
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	2 603 895 €
CONTROLES PRESTATIONS ET QUALITE	198 220 €
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE	
MOBILITE	68 000 €
ACCORDS TARIFAIRES	
REMBOURSEMENT VT/TS	110 013 €
ASSISTANCE SUIVI DE CONTRATS	25 000 €
CONCOURS DIVERS (Adhesion gart et GET 974)	9 000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	31 580 000 €

INVESTISSEMENT	Montant TTC
Aménagement de 1 534 points d'arrêt du réseau Eolis	1 235 000
Rénovation et extension de la gare routière de St Paul	1 560 000
Réalisation d'itinéraires privilégiés pour les transports en commun	165 000
Plan de Déplacement Urbain	
- Mise en oeuvre du PDU	70 000
- Régime d'aide PDU de soutien aux communes	1 000 000
- Actions TCO dans le cadre du Schéma Directeur Intercommunal Vélo	200 000
Etudes prospectives (requalification de la RN1, ...)	100 000
TOTAL INVESTISSEMENT	4 330 000 €

DIRECTION DES INVESTISSEMENTS

- Créée en février 2007, pour répondre au besoin pressant de passer de la phase d'étude à l'opérationnel, la Direction Des Investissements (DDI) comptera début 2009, 13 agents. Aujourd'hui regroupé au sein du pôle services publics et investissements, la DDI dépend de la Direction Générale des Services Techniques.

- La Direction Des Investissements s'inscrit dans le concret : outre la gestion patrimoniale et la planification opérationnelle, elle a à sa charge les études de programmation, de maîtrise d'œuvre et autres études périphériques liées à l'exécution de travaux, de la réalisation jusqu'à leur parfait achèvement. Elle travaille en étroite collaboration avec toutes les autres directions du TCO pour lesquelles elle est chargée, en tant que maître d'ouvrage de réaliser les projets.

- Elle constitue également un appui et une interface technique, en matière de validation, d'aide à la décision et de coordination en interne et également auprès des 5 collectivités qui composent la communauté d'agglomération.

- Depuis sa création le 31/12/2001, le TCO a connu à la fin de son premier mandat une phase transitoire, durant laquelle elle a affirmé sa volonté de devenir, un maître d'ouvrage de réalisation, une collectivité qui exerce professionnellement le métier de Maître d'ouvrage.

- ▶ Ce deuxième mandat 2008-2013 sera le mandat de la réalisation avec la construction d'équipements ambitieux et d'importance tels : le centre d'hébergement d'urgence, la réhabilitation de la gare routière de Saint-Paul, les 1534 arrêts de bus répartis sur le territoire, 8 déchèteries, l'extension de la plate forme de compostage et la réhabilitation de la plate de forme de transit du Port, la création d'itinéraires privilégiés, entre autres.

- ▶ Le montant des investissements de la DDI s'élève pour la période 2008-2013 à 80 millions d'euros. En tant que donneur d'ordre, le TCO devient un partenaire important du monde économique et notamment du BTP pour les 5 prochaines années.

- ▶ La création d'un pôle services publics et investissements, chapeauté par une DGST, avec une unité, une philosophie commune pour les trois directions qui ont à charge la production de services et d'ouvrages, c'est une garantie d'optimisation des fonctions techniques du TCO.

➔ Pour la Direction Des Investissements, l'urgence aujourd'hui c'est de « couler du béton », de montrer des résultats visibles, palpables.

Programme de réalisation 2008-2013 de la Direction Des Investissements

	En K€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
		1 – TRANSPORTS, DEPLACEMENTS ET VOIRIE	Total PPI 2008-2013	3 230	3 030	2 580	3 580	3 580
	Réalisation d'itinéraires privilégiés pour les transports en communs	96	165	5 135	1700	1500	1 402	9 998
	Aménagement de 1534 points d'arrêt du réseau Eolis	14	1 236	2 500	2 500	2 500	1 250	10 000
	Rénovation et extension de la gare routière de Saint-paul	58	1 470	160				1688
	TOTAL SDI	168	2871	7795	4200	4000	2652	21 686
2- ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	Total PPI 2008-2013	5 960	4 451	2 490	1 200	600		14 701
	Construction de 8 déchèteries	11	2870	360	1209			4 450
	Réhabilitation de 7 déchèteries	15	485	200				700
	Déchèterie Hermitage	29	131					160
	Extension optimisation plateforme compostage Port	48	965					1 013
	Plateforme de transit		80					80
	C.I.G.E.D.		200	400	400	1500	2500	5 000
	Réhabilitation des décharges							0
	Extension optimisation plateforme compostage St Leu							0
	TOTAL SDI	103	4731	960	1609	1500	2500	11 403
3 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE	Total PPI 2008-2013	2 250	11 200	14 100	7 070	2 600	3 600	40 820
	Sentier Littoral :	1 500	1 500	1 403	3 000	3 500	3 397	14 300
	Aménagement du littoral sud de Saint-Leu		100		1 500	900		2 500
	Aménagement du littoral de 3Bassins		137,5	262,5				400
	Aménagement du littoral Nord de la Possession			50	100			150
	Aménagement du littoral de la Rivière des Galets			100	2 200	2 550		4 850
	Signalisation touristique	15	99	1 575	1 165			2 854
	Aménagement de 120 Ha de ZAE						18 000	18 000
	Aménagement RHD						1 000	1 000
	Aménagement RHD ACI		400					400
	TOTAL SDI	15	736,5	1987,5	4965	3450	19000	30 154
4 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBAIN	Total PPI 2008-2013	950	850	1 450	3 650	4 200	5 200	16 300
	Cœur d'Agglomération							0
	Mise en œuvre Charte paysagère, patrimoniale et architecturale							0
	TOTAL SDI	0	0	0	0	0	0	0
5 - POLITIQUE DE LA VILLE	Total PPI 2008-2013	800	800					1 600
	Centre d'hébergement d'urgence	60	1072,4	1010,2	95			2 238
	Centre funéraire							0
	TOTAL SDI	60	1072,4	1010,2	95	0	0	2 238
6 - CULTURE ET SPORT	Total PPI 2008-2013	1 300	2 200	2 000	2 500	2 275	2 425	12 700
	Complexe sportif et touristique de Dos d'Ane						3 000	3 000
	Enseignement artistique :							0
	Antenne de Trois Bassins		100					100
	Antenne La Possession						900	900
	Antenne St Paul						1 000	1 000
	TOTAL SDI	0	100	0	0	0	4900	5 000
7 - NTIC	Total PPI 2008-2013	500	600	530				1 630
	Réalisation infrastructures passives NTIC	1 710	50					1760
	Plateforme de services numériques mutualisés				80	1 420		1500
	TOTAL SDI	1 710	50	0	80	1 420	0	3 260
8 - PATRIMOINE / LOGISTIQUE	Total PPI 2008-2013	800	900					1 700
	Diagnostic sur patrimoine bâti (siège) , travaux de réhabilitation et extension		150	1100	2250	500		4 000
	TOTAL SDI	0	150	1100	2250	500	0	4000
	TOTAL général SDI	2 056	9 711	12 853	13 199	10 870	29 052	77 741

POLE TERRITORIAL

Les orientations du TCO prennent appui sur les axes du projet d'agglomération élaboré dès 2003 et confirmé en août 2008.

Les orientations du pôle territorial sont présentées suivant 4 items :

- Planification / Grand Projet / Etudes prospectives ;
- Mise en œuvre du projet de territoire ;
- Outils et autres contributions au projet de territoire.
- Synthèse des orientations budgétaires 2009

Planification / Grand Projet / Etudes prospectives

1. Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Ouest : 20 000 €

Le rapport de présentation validé en 2005 a mis en lumière le diagnostic et les enjeux de développement, d'aménagement et de protection / valorisation de l'environnement.

Au regard de ces enjeux, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) débattu par le Conseil Communautaire et longuement concerté avec les personnes publiques associées et le Conseil de Développement, présentait dans sa version validée de novembre 2005 les priorités politiques de la Communauté d'Agglomération en termes d'aménagement et de développement durable.

L'année 2007 consacrée à la mise au point de l'évaluation environnementale doit faire partie intégrante du SCOT en complétant le rapport de présentation par un état initial de l'environnement, la mesure des impacts du projet de SCOT et les préconisations en matière de minimisation de ces impacts.

Le Document d'Orientations Générales (DOG), troisième pièce du SCOT, détaillera les principes réglementaires du document qui doit être finalisé en 2009.

La mission d'accompagnement pour l'élaboration du SCOT confiée au bureau d'étude TETRA est en cours d'achèvement, elle nécessite un crédit d'étude de 20 000 € qui permettra la commande d'expertises complémentaires pour l'intégration des nouvelles orientations.

2. Le grand projet « Cœur d'Agglomération » 100 000 €

Une première étude urbaine de niveau « esquisse » engagée en novembre 2003 par le TCO et les communes de Saint-Paul, La Possession et Le Port, visait à définir les grands principes de ce cœur d'agglomération dans son ensemble et à préciser sur certaines zones les parties d'aménagement retenues. Cette étude a été remise en février 2005. La commande à une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine a ensuite été passée afin d'affiner la faisabilité de cette « image urbaine ».

Cette mission s'est achevée en juin 2008 et au regard de certaines évolutions fondamentales des éléments de programme du cœur d'agglomération, il a été nécessaire de réaliser un travail de synthèse des productions réalisées afin d'en extraire les éléments structurels. Ce travail a été mené en interne par le TCO.

Afin d'affiner les modalités opérationnelles de mise en œuvre des projets, le TCO pourrait confier une mission de pré-programmation urbaine pour ses propres espaces de maîtrise d'ouvrage mais aussi pour les autres espaces afin de garantir la cohérence de l'ensemble du projet.

Certaines expertises sont en cours comme l'analyse de courantologie et de bathymétrie de la baie...

L'étude devrait fournir une approche financière des principaux secteurs à aménager et sur cette base proposer les dispositifs réglementaires à mettre en œuvre : ZAC, lotissements, PVR, ...L'étude devra également affiner la répartition des périmètres d'opération et leur enchaînement temporel.

Mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire

1. Développement économique et touristique

i. Actions en faveur du développement économique

Déclinaison opérationnelle des principes fondateurs du projet d'agglomération :

- Emergence d'un espace communautaire moteur de développement : Cœur d'agglomération ;
- Structuration et rééquilibrage des mi-pentes autour des pôles secondaires sur Saint Paul et Saint Leu.
- Structuration des bourgs stratégiques.

Axe d'intervention principal : Structuration, organisation et création d'espaces économiques qui doivent conduire le territoire à :

- Créer des emplois et de la richesse fiscale.
- Apaiser les déplacements.
- Accompagner les projets de structuration et d'animation territoriale

L'objectif est de constituer à terme un portefeuille de foncier à vocation économique équitablement réparti sur l'ensemble du territoire d'une capacité globale de 200 hectares pour répondre aux besoins du monde économique.

ii. Cœur d'agglomération

Espace stratégique des rives de la rivière des Galets

La rive saint-pauloise

La zone de Cambaie offre l'opportunité, conformément au SAR de 1995, de conforter en les structurant des espaces économiques entre la rivière des galets et la rue Henri Cornu d'une part et par extension de traiter et d'améliorer l'implantation de surfaces économiques autour de l'axe mixte d'autre part.

Les collectivités (TCO et commune) maîtrisent des espaces fonciers sur lesquels des travaux d'extraction de matériaux conduiront à la mise en œuvre de plateformes aménageables sous deux ans.

La rive portoïse

Poursuite des opérations d'aménagements sur le premier îlot de la ZAE environnement (l'aménagement et la commercialisation d'environ 2,5 hectares).

Engager les procédures et études nécessaires pour l'aménagement d'un deuxième îlot de 13 hectares en amont de l'axe mixte.

Espace stratégique de Moulin Joli

Aménagement de l'espace économique de la ZAC Moulin Joli, d'une surface de 20 hectares.

Espace stratégique de Savanna

Poursuivre la reconquête des friches et la reconversion de ce site historique et proposer des ateliers locatifs (potentiel :2300 m²) en complémentarité de l'offre en bureau de la SCI Cour Savanna.

Lancement d'une étude de Maîtrise d'œuvre sur l'ancienne distillerie (propriété du TCO depuis 2007). Dossier prioritaire pour le TCO puisque lié à une obligation de déposer un permis de réhabilitation dans les 2 ans.

iii. Ville des mi-pentes

Espaces économiques pour le rééquilibrage du territoire autour des échangeurs de la route des Tamarins.

i. Au Sud, ZAC Portail

Continuité des actions sur la Zone d'Intérêt communautaire de Portail (concession d'aménagement mise en œuvre en 2006 pour l'aménagement et la commercialisation de la ZAC. Aménageur CBo Territorial). Les travaux qui ont débuté au deuxième semestre 2008 vont se poursuivre pour un objectif de livraison concomitamment à l'ouverture de la route des tamarins.

ii. Au Nord, ZAE Renaissance III

Aménagement des espaces économiques sur Renaissance III. Cet espace stratégique doit permettre de créer une dynamique urbaine de la ville haute de Plateau caillou à l'Eperon, sans grever la construction d'une nécessaire centralité d'usages et de fonctions plus en amont. Les relations entre la zone économique et la transition paysagère (ville haute-basse, MCUR-ville) apporte à cet espace un caractère stratégique tant sur le plan du développement économique que sur l'aménagement et le fonctionnement du territoire.

iii. Au Centre le CIGED

Notre Centre Intercommunal de Gestion Environnementale Durable (CIGED) vient renforcer les politiques publiques en matière de développement durable et de règlement de nos problématiques en matière de gestion. Développé autour d'un noyau compétences intercommunales, le CIGED est aussi un espace à caractère économique spécialisé sur les thématiques et le développement des filières environnementales. Pôle de compétitivité ou « cluster » environnement le CIGED est un espace d'une trentaine d'hectare à aménager. La localisation autour de l'échangeur de l'ermitage sur Saint-Paul doit être actée pour engager les études opérationnelles.

iv. Structuration des bourgs

Les deux zones d'activités des hauts (Vue Belle et Bras Montvert) sont aujourd'hui commercialisées en quasi totalité. Le succès de ces opérations volontaristes encourage à poursuivre l'effort de développement économique des hauts.

Des projets similaires doivent être engagés sur d'autres bourgs. Les secteurs du Guillaume à Saint Paul et de Notre Dame des Champs à Saint Leu sont d'ores et déjà identifiés. Pour ce faire, il convient d'évaluer les besoins et d'engager la prospection foncière.

v. Animation économique

i. *accueil des entreprises*

L'objectif du TCO est de se doter d'un service d'accueil aux entreprises mutualisé pour les cinq communes. Celui-ci a trouvé sa première réalisation dans l'élaboration d'un outil SIG sur les disponibilités foncières et immobilières dans les zones d'activités.

Les modalités de fonctionnement, les répartitions de compétences et de moyens ainsi que l'étendue des services à proposer aux entreprises sont en cours de discussion avec les communes pour une mise en œuvre souhaitée en 2009.

Les objectifs de cette « bourse des locaux » sont :

- La connaissance précise et fiable de l'offre publique et privée de foncier économique,
- Faciliter la politique d'attribution et de commercialisation des espaces économiques
- Organiser les synergies et les spécialisations

Une solution extérieure devrait pouvoir être envisagée (ex : marché avec un prestataire qui se chargerait de la collecte de l'information), la saisie des disponibilités sur l'outil SIG devant rester à la charge du TCO pour en garantir la fiabilité.

ii. *commerce*

En lien avec le schéma départemental, un schéma intercommunal de développement commercial est envisagé pour faciliter la déclinaison des orientations du SDC dans le SCOT et les PLU des communes.

La réforme de l'urbanisme commercial résultant du vote de la loi de modernisation de l'économie, nous incite à disposer d'un document au niveau local.

Le lancement d'une étude doit être envisagé dans le courant de l'année 2009.

iii. *Cercles d'échanges économiques*

Poursuite en 2009 du cercle d'échanges économiques du TCO (regroupant les services économiques des différentes communes, du TCO, ainsi qu'en fonction des dossiers, différents partenaires).

Cet espace de mise en réseau d'acteurs économiques permet, par des réunions périodiques (environ 3 par an), d'assurer un partage des informations économiques concernant le territoire de la microrégion ouest.

vi. Actions en faveur du développement touristique

i. Les Hauts

Mise en œuvre du pôle d'excellence rural « Hubert Delisle »

- **Signalétique touristique « Hubert Delisle »**

Pour 2009, 2 missions de maîtrise d'œuvre, intégrées à un marché global de signalétique touristique du TCO (400 000 €).

- **Valorisation de la route Hubert Delisle**

Pour 2009, aménagement de 7 sites en chantier d'insertion, pour un budget de travaux de 400 000 € (dont 60 % financés par l'Etat).

- **Schéma directeur de signalisation touristique**

Le schéma directeur de signalisation touristique qui concerne l'ensemble du territoire sera mis en œuvre avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et d'une mission de maîtrise d'œuvre. Le marché de maîtrise d'œuvre, lancé fin 2008, commencera à être exécuté dans le courant de l'année 2009. Outre la tranche ferme vue ci-dessus, l'affermissement des 2 tranches conditionnelles est subordonné à l'obtention de Cofinancements régionaux et/ou européens.

Il s'agit de réaliser notamment : des études de graphismes, des études d'implantation des dispositifs de signalisation des pôles touristiques, des études pour l'implantation des relais d'information service et pour la signalisation d'informations locales (Route Hubert Delisle et zone balnéaire de St Gilles).

ii. Le littoral

Le TCO a conduit une étude définissant le principe d'un sentier littoral sur l'ensemble de son linéaire côtier. La mise en œuvre du sentier est un projet de longue haleine devant intégrer les évolutions des espaces traversés et les projets des autres maîtres d'ouvrages comme les communes ou la Région Réunion.

Le TCO se propose d'être garant de la bonne continuité de l'itinéraire par une intervention directe sur certains tronçons mais surtout une attention particulière sur les projets menés par d'autres maîtrises d'ouvrage : cela devrait se traduire par une demande d'intégration du tracé dans les documents d'urbanisme et la mise en place de partenariats.

Pour 2009 il est proposé de poursuivre la mise en œuvre du sentier littoral sur les sites suivants :

- **Littoral de Trois Bassins :**

Poursuite de l'aménagement en cours (secteur Nord) et engagement des études de faisabilité pour les autres secteurs (centre et sud), Elargir nos réflexions à la Zone d'Aménagement Liée à la Mer en précisant les enjeux communautaires de cet espace.

Poursuite des réflexions et lancement des études techniques sur les secteurs :

- **Des filaos (bas de la ZAC four à chauds) Saint-Leu**
- **Accès à l'abri côtier La Possession**
- **Liaison le Port / Saint Paul : traversée de la rivière des Galets**

Recherche de partenariats :

- **Avec le conservatoire du littoral (convention de gestion dans le cadre d'aménagements littoraux).**
- **Avec la Région, une participation financière du TCO permettant le cofinancement des opérations de requalifications de la RN1 participant à la réalisation du sentier littoral.**

Camping d'envergure communautaire :

Etude de faisabilité à programmer à la demande de Saint-Paul

iii. Animation touristique

- **Actions du Cercles d'Echanges Tourisme**

En 2009, les actions menées par le Cercle d'Echanges Tourisme (CET) animé par le TCO, s'organisent autour de trois axes comme les années précédentes :

- l'accueil des croisiéristes,
- la promotion du « Grand Ouest »,
- l'amélioration de l'accueil des touristes sur le territoire.

Le TCO reconduira ainsi certaines actions portées par ses partenaires du CET comme l'accueil croisière (appelé à se développer fortement dans le courant de l'année 2009 notamment avec le développement pour la saison 2008-2009 par la compagnie COSTA de croisières au départ de la Réunion) assuré par l'Office de Tourisme de la Possession, des évènementiels touristiques sur le territoire de plusieurs communes, des actions concertées de formations et d'équipements des Offices de Tourisme.

- **Etude des conditions de faisabilité d'un Office de Tourisme Intercommunal :**

Le TCO envisage de lancer une consultation en vue d'étudier les conditions de faisabilité financières, juridiques et sociales d'un office de tourisme intercommunal.

Les éléments qui en découleront seront présentés aux élus du TCO dans le courant de l'année 2009 afin qu'ils se prononcent. Cette démarche se déroulera en concertation avec les acteurs touristiques (offices de tourisme et services communaux) opérant sur notre territoire.

➤ *Subventions*

Un soutien financier aux associations qui proposent des actions conformes à la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique du TCO sera aussi assuré sous forme de subventions ainsi qu'aux associations, SEM et autres organismes agissant pour le développement économique du territoire.

De façon à éviter une instruction dans la précipitation en fin d'année, de demande de subventions complémentaires (ce qui a entraîné en 2008 la négociation d'enveloppes budgétaires supplémentaires) l'ensemble des demandes de subventions au titre de l'année 2009 devront être impérativement présentées et instruites avant la fin du 1^{er} semestre 2009.

➤ *Aide à la structuration de filières stratégiques pour l'ouest*

1 Tourisme

En termes de développement et de création d'emplois, le secteur touristique constitue un potentiel non négligeable et contribue de ce fait au développement économique de la Réunion. Porteuse de la moitié de l'activité touristique de l'île, la région Ouest se positionne en leader et doit se donner les moyens de jouer pleinement son rôle de levier économique pour l'ensemble de la filière touristique.

S'appuyant sur le schéma régional d'aménagement touristique et sur le plan de relance du tourisme d'ODIT France, trois actions sont envisagées pour 2009 :

a) Accueil et accompagnement des investisseurs touristiques

Afin de provoquer un effet levier significatif, il est impératif d'augmenter la capacité d'accueil sur notre territoire par la création de 300 à 400 chambres de type 3 à 4 étoiles d'ici 2012. Cette offre complémentaire nécessaire à l'amélioration de l'accueil touristique, notamment sur le littoral balnéaire, se fera dans le cadre d'une logique d'accompagnement des projets pour l'ensemble du territoire intercommunal (y compris la zone des hauts et des mi pentes).

Pour ce faire, il est nécessaire de disposer :

- *d'un portefeuille foncier;*
- *d'une politique de mise à disposition du foncier public, (sous forme de bail emphytéotique);*
- *d'une expertise des projets, (conformité avec les attentes du territoire);*
- *d'un processus de validation administrative simplifiée.*

b) Emploi et formation - Plan Prévisionnel des Emplois et Compétences de la filière tourisme

L'implantation de nouvelles structures hôtelières est de fait génératrice d'emplois. Ainsi, la création de 300 à 400 chambres de 3 à 4 étoiles peut générer approximativement 400 emplois directs et 600 emplois indirects.

Or, malgré les efforts réalisés, la filière tourisme connaît encore des problèmes de recrutement dû à un manque de personnel qualifié et d'encadrement sur le marché du travail local. Pour 2009, il est proposé de mettre en œuvre des partenariats actifs entre professionnels et institutions afin de recenser et anticiper les besoins en métiers et emplois des différentes activités touristiques du territoire.

c) E-tourisme

En 2008 le TCO a validé sa participation au projet SOUBIK, piloté par la Région. L'objectif du site territorial est de promouvoir le territoire et les produits du Grand Ouest en offrant aux internautes des informations fiables et actualisées.

Il est proposé de valider :

- *le contenu, la charte graphique et éditoriale*
- *le projet de partenariat TCO/Région Réunion*
- *la pérennisation du site territorial en assurant son actualisation*
- *L'hébergement du site et sa maintenance sont à la charge de la Région.*

iv. Armature urbaine

- **Structuration des bourgs**

Une assistance financière à la commune pour mener les études préalables de structuration de bourg, plafonnée à 50 000 €. Cette assistance se fait dans le cadre de Co-maîtrise d'ouvrage (le mandataire restant la commune) afin de garantir une avancée commune et partagée des réflexions.

Sur la base des projets d'aménagement validés, le TCO intervient par fonds de concours sur la partie des aménagements concourant à l'amélioration esthétique du bourg suivant ainsi les préconisations de la charte paysagère. Le fond de concours, qui s'élève à 25% du montant des postes éligibles, plafonné à 700 000.

Projets et secteurs identifiés :

- **La Saline**, la priorité portera, en 2009, sur l'équipement des réseaux primaires, qui n'émargent pas à la mesure du TCO.
 - Le **Guillaume** une participation est estimée à **200 000 €**. Toutefois la maîtrise d'ouvrage rencontre des difficultés pour le « bouclage » financier de l'opération.
 - Le **Plate** et le bourg de **Dos d'Ane**, pourraient être amenés, sur 2009, à solliciter la mesure de structuration sur un volet étude, pour un montant plafonné chacun à **50 000 €**.
- **Ouverture des villes sur la mer**
Objectif de 2009 est de préciser les sites d'enjeux stratégiques et les modalités d'intervention du TCO. Une première opération concernerait la participation à l'aménagement de la darse de grande plaisance du Port pour 150 000 €
 - **Cœur d'agglomération et grands équipements communautaires**
L'Hippodrome et le centre d'entraînement de la Réunion. Le TCO, compétent en la matière, poursuit l'instruction du projet par la recherche d'un lieu d'implantation. A la faveur d'un site potentiel, il est proposé de relancer l'étude d'évaluation préalable sur les conditions financières et juridiques (portage public et/ou privé).

Equipement lié à l'accueil de la grande croisière. Il s'agit d'un de proposer un concept original qui puisse répondre à plusieurs objectifs :

- *Marquer l'entrée de la ville, du cœur d'agglomération et du territoire depuis la mer*
- *Articuler la liaison entre ville et port, le quartier de l'Epuisement et la plaisance.*

Le TCO pourrait s'appuyer sur à l'association des villes portuaires pour identifier plus précisément les équipements et fonctions permettant un rayonnement international.

Equipement structurant d'intérêt communautaire sur Saint Paul. En lien avec les réflexions menées sur le cœur d'agglomération et Cambaie, il est proposé de définir un concept original qui puisse répondre à plusieurs objectifs :

- *Polyvalence*
- *Sport, culture animation territoriale*
- *Renforcement du concept de « plaine de loisir »*

- **Ville des mi-pentes et équipements communautaires**

La réalisation du **Centre d'Hébergement d'Urgence de l'Ouest**. Les études de maîtrise d'œuvre démarrées en 2008 permettront d'engager en 2009 la construction de l'équipement. L'opération est menée dans une démarche de qualité environnementale, avec une mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage H Q E. (Budget estimé 1 123 000 € en investissement)

Centre funéraire. Etudes de faisabilité d'implantation d'un équipement de type centre funéraire

v. Politiques résidentielles

- **Cadre général d'intervention : le PLH**

Les orientations budgétaires s'appuient sur les orientations du Programme Local de l'Habitat validé en 2005 et établi pour une durée de 6 ans avec pour objectifs :

1. *Maintien l'équilibre social de l'habitat et favoriser le parcours résidentiel des ménages ;*
2. *Soutien des programmations des constructions de logements sociaux ;*
3. *Soutien à l'amélioration de l'habitat (en OPAH) ;*
4. *Soutien au logement des publics spécifiques.*

Mise en place d'un régime d'aides conditionnées par le respect des objectifs de qualité en matière d'énergie et de déchet et à destination des opérations de logements aidés quand elles participent aux objectifs du PLH. Les aides constituent par ailleurs un apport financier d'équilibre aux opérations.

A noter qu'en fonction des évolutions envisagées par la LOPOM, en matière de bonifications « écologiques » et de l'évaluation 2008 du PLH le régime d'aide pourra être adapté.

Face à l'urgence en matière de besoins de nouveaux logements sociaux, il est proposé de reconduire les enveloppes financières des années précédentes.

- **Le régime d'aides : l'Intérêt communautaire**

Par une délibération du Conseil Communautaire (5 septembre 2005) le TCO précise l'intérêt communautaire de ses interventions en matière d'habitat

1. *l'action foncière, (voir volet foncier de la DATH)*
2. *la diversification de l'offre de logement par le soutien aux opérations de logements intermédiaires « bas » et de logements sociaux,*

Depuis 2006 : 1026 logements ont bénéficié de l'aide du TCO (7 692 722 €) pour un objectif de 250 à 300 logements par an. L'objectif quantitatif (à minima) proposé pour 2009 est de soutenir la production de 400 logements pour un investissement de 4 000 000 €.

- **Dispositifs spécifiques en faveur de la rénovation urbaine, il est proposé de reconduire pour 2009 les crédits.**

▪ **ANRU**

Commune du Port sur l'ANRU-VOIE TRIOMPHALE/LEPERVANICHE/VERGES,
Un investissement global 5 639 013 € pour un projet de 5 ans

La convention qui a été signée par les différents partenaires le 19 octobre 2007 doit aboutir en 2009 à une contractualisation pour la participation du TCO à hauteur de 591 000 €.

▪ **OPAH**

1. Le TCO est signataire de 2 conventions d'OPAH opérations avalisées par l'Etat et bénéficiant de ses crédits et de ceux de l'ANAH, permettent une intervention en direction des particuliers afin de mettre sur le marché des logements. Depuis 2005, 207 logements ont bénéficié de l'aide du TCO. Un engagement confirmé en 2008 :
2. Par un avenant signé pour la période 2008-2010 en faveur de l'IGAH du Port, Le TCO participera à hauteur de 316 667 € en moyenne par an, en orientant son intervention en faveur des propriétaires occupants de ressources intermédiaires et la création de logements locatifs intermédiaires
3. Par un avenant aussi engagé avec Trois Bassins afin de maintenir une offre de logement correcte sur ce territoire rural. L'objectif porte sur environ 30 logements par an pour une participation du TCO à hauteur de 307 000 € en moyenne par an.

A noter que dans le cadre de sa démarche de développement durable, le TCO pourra accorder des aides supplémentaires selon la typologie des logements et certains critères (pose de chauffe eau solaire, isolation de la toiture et isolation solaire des baies vitrées).

Enfin, il faudra ajouter des crédits de fonctionnement destinés à soutenir l'ingénierie de certains projets (équipes OPAH par exemple) de l'ordre de **100 000 €** par an.

- **Intervention en faveur des publics spécifiques**

▪ **Personnes âgées, handicapées, personnes en grande difficulté de logement, (voir la Politique de la Ville).**

○ **Evaluation du PLH intercommunal.**

Sur cet axe en 2009 l'obligation d'évaluation annuelle du PLH et le suivi de l'observatoire de l'habitat. Mode opératoire : Une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Objectif 2009 : améliorer la méthodologie d'évaluation en la développant à l'échelle des quartiers PLH. Enjeu particulier en 2009 : évaluer l'effet Route des Tamarins dans les futures trajectoires résidentielles.

Renforcer le partenariat avec les services de l'Etat, le Département, la CAF, la CDC, l'ARMOS et l'ensemble des bailleurs sociaux

Objectif 2009 : Optimiser de la gestion des données sur le logement et la coordination des interventions. Enjeu particulier : améliorer la connaissance et la circulation de l'information entre les échelles et les territoires.

❖ Etudes spécifiques 100 000 €

Poursuite de l'étude du marché du logement intermédiaire qui doit permettre au TCO de préciser ses propositions de travail dans les années à venir sur ce segment de l'offre de logement. (Finalisation en interne TCO).

Lancement d'une étude pour la recherche des solutions de traitement de la problématique de l'insalubrité. La résorption engagée par les collectivités et les diverses études démontrent que les principales poches d'habitat concernées ont été traitées mais qu'il reste des logements dispersés sur notre territoire et qu'il devient urgent de trouver des solutions. (OPAH ou Programme d'Intérêt Général d'intérêt communautaire).

Vie sociétale

3. Mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

1. En matière d'emploi/ insertion/développement économique, en relation avec le service de développement économique

1.1. Définition de la stratégie en matière d'insertion et d'emploi. Cette mission est dévolue au chef de projet emploi insertion développement économique cofinancée par l'Etat en identifiant des axes prioritaires et actions à mettre en œuvre en 2009 avec les partenaires institutionnels notamment sur :

1.1.1. L'accompagnement à l'insertion des publics et notamment des jeunes de moins de 25 ans (L'exemple de l'apprentissage montre que de nombreux points peuvent être améliorés par une action concertée des différentes structures concernées)

1.1.2. Le développement de l'insertion par les chantiers (développement et diversification des Ateliers Chantiers Insertions) et la mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics

- 1.1.3. La création d'activités (accompagnement en amont et en aval des porteurs de projet et définition des filières porteuses)
- 1.1.4. Le ciblage de l'offre d'emploi, par type d'emplois, par territoire géographique, par filière potentielle de développement, etc...

1.2. Mise en œuvre du PLIE d'agglomération : la compétence ayant été transférée à l'agglomération, le TCO signera un protocole avec l'Etat effectif au 1^{er} janvier 2009 pour la mise en oeuvre des actions programmées dans le cadre du Plan local pour l'emploi et l'insertion et la mobilisation des fonds européens. Des équipes locales d'animation seront retenues sur chaque territoire communal par des équipes locales. Les actions seront mises en place en concertation avec les communes en fonction des besoins.

Budget estimé : 1 175 000 € (maîtrise d'ouvrage TCO, marchés d'insertion professionnelle)

1.3. Poursuite de l'action de coordination des plates formes de services publics qui accueillent les publics en difficulté sur l'ensemble du territoire et servent de relais à la réalisation des actions d'insertion et d'emploi

Budget estimé : 160 000 € (subvention M.I.O)

1.4. Poursuite du soutien de l'action d'accueil, de suivi et d'accompagnement à la création d'activité et la coordination des 4 chargés de mission économique en concertation avec les communes du TCO

Budget estimé : 150 000 € (Subvention AD2R)

1.5. Mise en œuvre et/ou participation à des études prospectives en matière de développement d'insertion ou de structures d'économie sociale et solidaire (ex : volet création d'activité dans les métiers de services à la personne)

Budget estimé : 40 000 €

2. En matière d'éducation au développement durable,

En relation avec la direction environnement et cadre de vie et le service communication :

2.1. Le soutien aux projets éducatifs en direction des publics scolarisés en écoles maternelles et primaires, en concertation avec les communes, le service environnement TCO, l'Education Nationale et les autres partenaires de terrain. Les thématiques de la gestion des déchets et la préservation de l'eau, les énergies, seront privilégiés pour répondre aux enjeux du territoire.

Budget estimé : 100 000 €

2.2. La valorisation des travaux d'élèves par des actions de communication

En relation la direction informatique et le service communication

2.3. La poursuite de l'animation des cyber-bases et cyber-bus existants en vue de favoriser l'accessibilité et l'apprentissage des technologies internet et multimédia, le développement

des usages, notamment la pratique des démarches en ligne auprès des services publics (ANPE, CAF, ASSEDIC, Centre des impôts)

2.4. La mise en service par le TCO du « studio bus », outil de pédagogie et de communication, auprès des établissements scolaires et associations, en développant les thématiques et les messages éducatifs propres aux compétences du TCO (aménagement du territoire, préservation des énergies, le traitement des déchets, les modes de transport, le paysage, etc.)

3. En matière de prévention dans les transports urbains, en relation avec la direction transport

3.1. Le maintien des trois « adultes relais » cofinancés par l'Etat pour développer la prévention et la médiation dans les transports en commun et notamment sur les sites sensibles (gare routière, pôle d'échanges

3.2. Le développement d'actions de prévention liées au transport urbain et scolaire à définir avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment dans le cadre des contrats locaux de sécurité

4. En matière d'habitat, en relation avec la direction aménagement / habitat, dans le cadre du PLH et avec la Direction des Investissements

4.1. L'observatoire des structures d'hébergement des publics spécifiques (personnes âgées, handicapées, en grande difficulté) et l'assistance aux communes et aux porteurs de projets pour la sortie des équipements jugés prioritaires (résidences sociales, maison relais, FJT, abris de nuit...)

Le suivi et le soutien des projets innovants (service d'accueil familial spécialisé pour les personnes en rupture d'hébergement, expérimenté dans le cadre d'un projet européen Equal, Agence immobilière à vocation sociale...) **Budget estimé 25 000€**

Outils et autres contributions au projet de territoire

4. Agence d'urbanisme

1. Participation au contrat d'objectifs de l'AGORAH

Il est proposé d'inscrire une participation de **60 000 € TTC** pour 2009 eu égard à l'intérêt de l'agence, des travaux menés dans les domaines de l'habitat, des équipements, du développement économique et du foncier.

5. Politique foncière et urbanisme opérationnel

1. Foncier

L'avancement des projets des directions opérationnelles permet de mieux cibler les acquisitions à venir et de mettre en œuvre les procédures adaptées à la maîtrise foncière. En particulier des projets d'aménagement touristiques avancés vont nécessiter des acquisitions en 2009 : sentier littoral, aménagements du littoral Sud de Saint-Leu ...

Comme chaque année un effort particulier sera porté à la constitution de réserves foncières pour l'habitat avec notamment l'utilisation du droit de préemption.

Budget estimé : 1 500 000 €.

Par ailleurs, Le TCO peut continuer à s'appuyer sur la **Convention Cadre** d'intervention foncière conclue avec l'EPFR. Cette convention se termine fin 2008 et son renouvellement pourrait intervenir pour la période 2009 – 2013 pour un montant de 4 millions d'euros dont 2 millions pour l'habitat et 2 millions pour l'économique.

Budget estimé : 500 000 €.

Des procédures de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) doivent permettre d'assurer la maîtrise foncière des projets suffisamment avancés.

Mode opératoire : opérateur foncier depuis 2007.

La convention d'observation foncière conclue entre le TCO et la SAFER (observations des DIA, évolution des prix...) sera aussi reconduite. L'action menée avec les communes sur les « stocks » de foncier SAFER destinés à être urbanisés sera poursuivie.

Budget estimé : 8 000 €.

Au total, la mise en œuvre du programme foncier, pour l'ensemble des compétences du TCO représente l'équivalent de **2 008 000 €.**

6. Ressources, Espaces Naturels et Littoral

1. Politique de l'eau

Le SAGE Ouest (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Ouest) a été approuvé par arrêté préfectoral le 19 juillet 2006. La Commission Locale de l'Eau de l'Ouest « CLEO » (instance décisionnelle du SAGE) n'ayant pas de personnalité juridique, a proposé dans ses séances du 23 février et 22 juin 2006 que le TCO soit la structure chargée du suivi de la mise en œuvre du SAGE Ouest.

Le renouvellement de la CLEO organisé par la sous préfecture suite aux dernières municipales conduira la nouvelle commission à se prononcer rapidement sur sa volonté d'une assistance technique du TCO, cette mission représentant **un poste à temps complet.**

Ces expertises devraient être financées à 100 % par le SAGE mais si le TCO devait en assurer le portage, il conviendrait de prévoir les crédits au budget.

2. Participation au GIP Réserve Naturelle Marine

Compte tenu des enjeux liés à la protection des récifs coralliens dans l'Ouest et à l'arrivée de la Réserve Naturelle Marine le TCO a subventionné à hauteur de 50 000 € l'Association Parc Marin, sur la base d'un financement pluri annuel, pour la réalisation de deux actions contribuant fortement à une meilleure connaissance des milieux récifaux :

- Pérennisation du sentier sous-marin de l'Hermitage (outil pédagogique de découverte du milieu marin à destination du grand public et des scolaires),

- Poursuite de l'état initial du suivi scientifique de l'Effet Réserve par la mise en œuvre de protocoles opératoires spécifiques.

Compte tenu de l'évolution de la structure associative en Groupement d'Intérêt Public les modalités de partenariat avec le TCO sont à repenser en 2009. A titre conservatoire, la reconduction de l'enveloppe financière des années précédentes est proposée.

7. Actions sur le paysage et le cadre de vie

1. Mise en œuvre de la charte intercommunale pour la qualité du cadre de vie dans l'Ouest

Le TCO a finalisé l'élaboration de la charte intercommunale paysagère, architecturale et patrimoniale pour la qualité du cadre de vie et affiche ainsi une réelle volonté de faire du paysage un élément structurant du territoire et de mener une politique ambitieuse en matière d'aménagement qualitatif.

Les trois orientations pour un cadre de vie maîtrisé et agréable, proposent des dispositions, sous la forme de fiches-actions, pour marier harmonieusement les espaces agricoles et de nature, les espaces habités et d'activités et les infrastructures de déplacements.

Le TCO et les 5 communes ont signé la déclaration d'adhésion à la Charte concrétisant les engagements de chacun et renforçant ainsi la légitimité de la Charte.

Objectif pour 2009 : mobiliser les acteurs et communiquer autour de la charte.

Enjeux : l'inscrire dans la durée et lui donner une traduction opérationnelle.

Mode opératoire : deux études portant sur le « schéma d'aménagement de la corniche de l'ouest » et sur « la préservation, la reconquête et la mise en valeur des vues remarquables du TCO » (200 000 €TTC)

2. Mission d'accompagnement du CAUE

Reconduire la convention cadre signée avec le CAUE (2006, 2007 et 2008) en 2009.

Objectifs : accompagner et conseiller les directions du TCO dans la réalisation d'opérations diverses (aménagement, équipements, zones d'activités économiques, visites de terrain, séminaires/expositions, ...) en matière de paysage, d'architecture, d'urbanisme, de formes urbaines, d'HQE, ...

Montant prévisionnel : **30 000 € TTC.**

8. Espace Rural, Hauts de l'Ouest

Acquisition de matériels évènementiels

Le TCO prévoit, pour 2009, l'acquisition de matériels (logistique événementielle) en vue de favoriser les manifestations à caractère culturel, sportif et touristique. Le budget prévisionnel s'élève à 210 000 € (dont 60% financés par l'Etat).

9. Aménagement numérique du territoire

Mise en œuvre du schéma directeur sur les technologies de l'information, orientations suivantes pour 2009.

1. Le Guide local de l'utilisateur

Un service opérationnel assuré par CDC NUMERIQUE et ouvert à l'utilisateur sur les sites Internet des communes membres et sur celui du TCO. (Marché en cours pour une durée maximale de 3 ans). Cette prestation assurée par la Caisse des Dépôts permet aux citoyens de trouver les réponses sur leurs droits et démarches avec une garantie de mise à jour et de qualité des données.

2. Service événements de vie

Un Événement de vie est un **fait marquant**, touchant **une majorité de personnes au moins une fois dans leur vie**, et qui génère un **nombre de démarches complexes et nombreuses auprès d'organismes divers**.

L'objectif du service : simplifier la relation citoyen-administration par l'apport de réponse globale de la part des administrations.

Identifier, authentifier et personnaliser son profil, permettre à chaque client du service de **sélectionner les démarches** qui correspondent à sa situation.

Les bénéfices pour les usagers :

- Simplifier les démarches administratives
- Obtenir des réponses personnalisées en adéquation avec leur besoin.

Les bénéfices pour la collectivité :

- Démarche d'accueil unique,
- Réorganiser le renseignement rendu aux usagers par la collectivité.

Mode opératoire : consultation en 2009.

3. Mise en œuvre de la plate forme d'interopérabilité

L'étude fonctionnelle et technique pour la mise en œuvre d'une carte vie quotidienne interopérable et de la plate forme d'interopérabilité qui s'élève à 40.000 €. L'essentiel de l'année 2009 serait consacrée à l'animation de la mise en place du projet. Cette animation sera faite par les équipes du TCO.

4. Marchés d'exploitation et de maintenance des infrastructures passives pour le développement du haut débit

Les travaux de réalisation de génie civil et pose de fourreaux, de construction de locaux techniques et pylônes seront réceptionnés en novembre 2008. Il est proposé de lancer une consultation pour l'exploitation et la maintenance de ces infrastructures passives relatives au développement du haut débit.

Les infrastructures seront louées aux opérateurs. Les recettes sont indiquées à titre indicatif car les grilles tarifaires ne sont pas validées à ce jour.

5. Mise en œuvre des NRA ZO

Il s'agit de la solution retenue pour résorber les zones non éligibles à l'ADSL, dites Zones d'Ombre (ZO), restantes sur le territoire du TCO. Ayant pris connaissance auprès de France Télécom de la localisation de ces zones d'ombres en 2008, nous pouvons lancer une consultation afin de réaliser des travaux de génie civil et pose de fourreaux, de pose d'armoires afin que les usagers de ces zones puissent avoir du haut débit.

Cette action est cependant tributaire des avancées législatives à venir : le haut débit intégrant le service universel, quelle sera la position des opérateurs ? Les collectivités seront-elles sollicitées ?

10. Aide à la décision, Observation et cartographie (ADOC)

Cellule transversale du TCO, ADOC assure pour l'ensemble des services les missions de production liées au Système d'Information Géographique (S.I.G.). Pour poursuivre la mise en œuvre et le déploiement du SIG et disposer à terme d'un outil performant d'échange et de partage d'informations, il est nécessaire de poursuivre la politique d'acquisition matériels, logiciels et de données suivant les orientations du schéma directeur de l'information géographique réalisé pour l'ensemble des services

1. Maintenance de l'Infrastructure de l'Information Géographique

- Maintenance Logiciel renouvellement début 2009 pour une période de 3 ans (40 000 € annuel).
- Acquisition de données : 30 000 €.
- Acquisition de logiciels complémentaires : 10 000 €
- Mise à niveau matériel : 20 000 €

1. Développement et déploiement de nouveaux services aux usagers internes et externes

Pour permettre à plus d'utilisateur de profiter des données du SIG il est nécessaire de prévoir une externalisation du stockage : marché à passer avec un fournisseur d'accès pour l'hébergement du site prévisionnel 20 000 €.

TCO - BUDGET PRIMITIF 2009
POLE TERRITORIAL

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Provision pour Aménagement de 195 ha de Zones d'Activités Economiques	1 500 000	
Sentier Littoral :		
- Aménagement RN 1	40 000	
- Aménagement du littoral Sud de St Leu	50 000	
- Aménagement du littoral de Trois Bassins	350 000	
Signalisation touristique	95 000	
Aménagement de la route Hubert Delisle	670 000	
Animation économique et touristique	140 000	400 000
Grands projets	200 000	
SOUS TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE	3 045 000	400 000
SCOT	20 000	
Cœur d'Agglomération	100 000	
Adoc SIG	120 000	
AGORAH		60 000
Production de logement neuf (régime d'aide)	4 000 000	
Rénovation, amélioration et ANRU (régime d'aide)	1 265 000	100 000
Action foncière	2 000 000	
Convention SAFER		8 000
Paysage et cadre de vie	200 000	
GIP réserve Marine		50 000
CAUE		30 000
Piste Rivière des Galets	133 000	
Structuration de bourgs (régime d'aide)	500 000	
Ouverture villes sur la mer (régime d'aide)	150 000	
Aménagement numérique du territoire	350 830	72 500
SOUS TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT	8 838 830	320 500

**TCO - BUDGET PRIMITIF 2009
POLITIQUE DE LA VILLE**

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
PLIE		1 175 000
(Subventions de fonctionnement):		
Coordination des plates formes de services		160 000
Accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projets économiques		150 000
Ateliers chantier insertion PER		100 000
Appel à projets Education à l'Environnement		100 000
Economie sociale et solidaire/prospective		40 000
Soutien aux projets habitat hébergement des publics en difficultés		25 000
Réalisation du centre d'hébergement d'urgence	1 220 625	
TOTAL (tranche 2009)	1 220 625	1 750 000

DIRECTION INFORMATIQUE DE GESTION

Les orientations informatiques pour l'année 2009 seront marquées essentiellement par le lancement d'une étude pour la réalisation d'un Schéma Directeur Informatique.

Le Territoire de la Côte Ouest, a bénéficié durant ces cinq dernières années d'une forte évolution de son système d'information, notamment au niveau de son parc informatique, des solutions informatiques et des applications déployées.

La mise en œuvre d'un schéma directeur informatique pour la période 2009-2012 permettra à la collectivité de réaliser une mise à plat de son système d'information, de dresser un état des forces et faiblesses du système actuel (sécurité des données, sauvegarde, organisation, prospective...) et par la suite d'engager une démarche constructive et évolutive pour la réalisation de nouveaux projets techniques et fonctionnels.

I - AU NIVEAU INVESTISSEMENT

D'une manière globale les investissements retenus pour les projets cités en introduction et l'exploitation des services internes du TCO représenteront une enveloppe de 160 000 € détaillée comme suit :

1. Exploitation au niveau du TCO : 160 000 € (inclus les 54 000 € du contrat d'achat de licence Microsoft signé en 2007)
2. Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un schéma directeur informatique.
3. Acquisition de divers progiciels Il s'agit ici de faire l'acquisition de divers outils (développement Web, communication...) pour les besoins des services,
4. Lancement d'une consultation sous la forme d'un marché à bon de commande pour l'acquisition de divers matériels informatiques pour les futurs recrutements et renouvellement de parc,
5. Acquisition de divers périphériques impression et de numérisation pour les besoins des services,
6. Câblage informatique et téléphonique pour divers besoins internes (nouveaux recrutements, réorganisation de bureaux...),
7. Mise en place d'un réseau wi-fi sécurisé pour l'équipement des différents étages du siège TCO,

2007	2008	2009	variation
174 683	194 000	160 000	-18%

II - AU NIVEAU FONCTIONNEMENT POUR UN BUDGET ESTIMATIF DE 85.000 euros.

Les montants des marchés lancés en 2008 seront reconduits en 2009 et seront complétés par de nouveaux contrats. Et ils concerneront les éléments suivants:

- Maintenance pour les logiciels en place (RTE FAX, CINDOC, SECURITE INTERNET).
- Maintenance des onduleurs.
- Maintenance de certains périphériques d'impression (traceurs, imprimantes multi-fonction)
- Maintenance des machines serveurs

2007	2008	2009	variation
104 480	83 300	85 000	2%

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les axes d'actions en matière de ressources humaines seront les suivants pour l'année 2009 :

1- GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES.

Le TCO a lancé depuis octobre 2006 une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) pour faire face aux enjeux suivants :

- Permettre au TCO de passer d'une phase d'étude (projet d'agglomération, Scot...) à une phase opérationnelle (mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissements)
- Une exigence accrue de qualité en termes de services publics rendus à l'utilisateur
- L'externalisation des régies du TCO
- Des fiches de postes à généraliser
- Une absence de plan de formation et de plan de recrutement.

Cette étude a permis à ce jour d'obtenir les livrables suivants :

- Mise en œuvre d'un nouvel organigramme en février 2007 articulé autour de trois pôles : le pôle ressources (directions des finances, des ressources humaines et de l'informatique), le pôle services publics et investissements (directions de l'environnement, des transports et des investissements) et le pôle développement territorial (directions de l'aménagement, de l'économie, de la politique de la ville et de culture et sport)
- Définition de fiches de postes
- Définition des bilans annuels de progrès composés du parcours de l'agent, de sa fiche de poste et de l'évaluation de ses compétences par rapport celles exigées pour le poste.
- Définition d'un plan de recrutement
- Définition d'un plan de formation.

En matière d'embauche, les recrutements à opérer s'inscriront dans une logique d'optimisation des moyens et devront permettre de soutenir l'activité du TCO notamment en vue d'atteindre les objectifs fixés par le plan pluri annuel d'investissement.

L'enveloppe consacrée aux nouveaux recrutements d'un montant prévisionnel de 200 000 € devrait notamment permettre les embauches suivantes :

- Pour les besoins d'investissements et d'aménagement : un chef de projet pour le CIGED (cat A), un dessinateur projeteur (projet arrêts bus- cat C)
- Pour les besoins de fonctionnement : un chargé de mission formation (cat A), un chargé de mission culture.

Le plan de formation issu de la GPEC mérite ensuite d'être réécrit et mis en forme pour tenir compte de la réforme de la formation professionnelle intervenue en 2007 et des décrets d'application publiés en 2008.

Au-delà de cette réécriture, la mise en œuvre de la première année du plan de formation fera donc partie des actions à retenir pour l'exercice 2009 (une enveloppe de 50 000 € pourrait être réservée à cet effet).

2- DEMARCHE QUALITE.

La Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest s'est engagée depuis septembre 2003 dans une démarche qualité qui a connu un tournant en 2006-2007 avec la participation de l'établissement à l'expérimentation nationale « label Marianne » et sa labellisation officielle en octobre 2007.

Ce label Marianne, délivré par l'AFNOR, certifie la qualité de son accueil physique, de son accueil téléphonique ainsi que des réponses aux courriers apportées aux usagers.

13 engagements sont ainsi à respecter répartis dans 5 rubriques :

- **1^{ère} rubrique:** obligations à respecter pour assurer un accès facilité à nos services
 - Signalétique externe et interne
 - Une page du site internet dédiée aux conditions d'accès
 - Un personnel sensibilisé à l'accueil des personnes à mobilité réduite ou en difficulté
- **2^{ème} rubrique :** obligations à respecter pour assurer un accueil attentif et courtois
 - Application d'un guide de l'accueil interne définissant les règles de courtoisie et levée d'anonymat
 - Mise à disposition du public d'une notice synthétique sur les formalités les plus courantes
- **3^{ème} rubrique :** obligations à respecter pour assurer une réponse compréhensible aux demandes des usagers dans un délai annoncé
 - Attention particulière portée sur la lisibilité et la clarté des courriers
 - Délai de réponse à respecter : 1 mois pour les courriers, 1 semaine pour les courriels, un décroché téléphonique avant la fin de la 5^{ème} sonnerie
- **4^{ème} rubrique :** une obligation de répondre aux réclamations portant sur ces engagements dans un délai maximum d'un mois
- **5^{ème} rubrique :** une obligation de réaliser chaque année une enquête annuelle.

L'année 2009 correspond à une étape importante dans ce processus de labellisation puisqu'un audit de contrôle intermédiaire décidera du maintien ou non du label Marianne.

En tout état de cause, au niveau budgétaire, il convient d'intégrer les coûts d'enquête de satisfaction et de la campagne d'appels mystères à réaliser chaque année et rendus obligatoire par le référentiel Marianne.

L'enveloppe dédiée à cette opération en 2009 s'élèverait à 20 000 €.

3- POURSUITE DE LA PERENNISATION DES EMPLOIS AIDES DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Deux marchés (collecte des corbeilles à papier et gestion de la plate forme de broyage de Saint-Leu) qui devraient être lancés en 2009 par la direction de l'environnement permettront de pérenniser les emplois aidés encore portés par cette direction.

4- FORMATION DES ELUS.

Le renouvellement du conseil communautaire a vu l'arrivée de nouveaux délégués communautaires.

Afin que ces derniers puissent s'approprier le fonctionnement et les compétences du TCO des formations de base ou de perfectionnement pourront être envisagée en fonction des souhaits émis par les commissions.

Ces actions pourraient mobiliser une enveloppe de 30 000 € pour l'exercice 2009.

5- ACTION SOCIALE.

La loi du 19 février 2007 a instauré un droit à l'action sociale pour tous les agents territoriaux. La mise en place de ses dispositions (participation à la prise en charge des cotisations de mutuelle, mise en place des médailles du travail...) pourraient être étudiées en 2009 et mobiliserait une enveloppe au plus de 45 000 €.

	2006	2007	2008	2009
Charges de personnel	6 194 687	6 347 374	6 050 000	6 500 000

**(+4%) en intégrant les effets en année pleine sur 2009 des nouveaux recrutements intervenus en 2008.*

COOPERATION DECENTRALISEE

L'année 2009 sera principalement consacrée à la concrétisation de deux projets de coopération décentralisée portés en collaboration avec les communes de la Possession et du Port.

Au cours de cette année, le TCO concrétisera les contacts noués en 2007 avec ses partenaires étrangers et plus particulièrement avec Madagascar.

Ainsi le TCO, en collaboration avec la commune de La Possession et la commune de Antanifotsy (Madagascar), participera financièrement à un projet de coopération dont les principaux axes d'intervention sont les suivants :

- l'appui institutionnel par le biais d'un Centre d'Appui aux Communes (CAC) :
- l'hydraulique villageoise
- l'électrification de la voie publique et de l'aire de stationnement
- la mise en place d'un service d'enlèvement d'ordures ménagères

De plus, le TCO s'engagera aux côtés de la commune du Port et la commune de Tamatave (Madagascar) en vue d'un aménagement de la commune malgache dans une démarche de développement durable. Pour ce faire, les parties vont réaliser en commun un travail préalable de diagnostic dont l'objectif final sera la rédaction d'un document-cadre de projet. Ce document-cadre servira de support pour une programmation pluriannuelle d'appui à la ville de Tamatave. L'année 2009 sera l'année de diagnostic qui prendra la forme de :

- missions d'études, d'expertises
- accueil d'agents de Tamatave en stages
- organisation de séminaires

Concomitamment au suivi de ces deux principaux projets, des rencontres avec de nouveaux partenaires susceptibles de participer au partenariat de coopération décentralisée, pourront être organisées afin de permettre d'aboutir à la signature de véritables conventions de partenariat.

→ En définitive, c'est une enveloppe de 30 000 € qui sera réservée à ce pôle.

SERVICE COMMUNICATION

La Communauté d'Agglomération va mettre en œuvre en 2009 des actions de communication et de promotion de ses réalisations, ses projets et ses compétences.

Ces opérations reposeront essentiellement sur la promotion des actions et projets mis en place par les différents services :

A ENVIRONNEMENT

Réalisation de supports :

- **Calendriers de collecte des déchets ménagers**
 - Port/Poss : de juillet 2009 à juin 2010 (juin 2009) - Quantité : 30 200 ex.
 - SP/SL/TB : de janvier à décembre 2009 (décembre 2009) - Quantité : 45 160 ex.
- **Etiquettes VHU**
 - Adhésif A4 en quadri avec protection anti UV.
 - Quantité : 2 000 ex (Mars 2009)
- **Etiquettes refus de tri**
 - Adhésif A5 en quadri.
 - Quantité : 2 000 ex. Impression pou fin 1^{er} trimestre 2009.
- **Faux PV = note d'information pour stationnement gênant**
 - Format spécial format PV police avec souche détachable.
 - Quantité : 40 paquets de 100 PV chacun.
- **Sacs pré-collecte**
 - Quantité : 15 000 ex. Livraison le plus tôt possible début 2009.
- **Composteurs**
 - Réimpression plaquette de consignes d'utilisation triptyque existante. 2 000 ex
- **Signalétique immeubles**
 - Affiches A3 OM sans traitement UV. Quantité : 500 ex
 - Affiches A3 CS sans traitement UV. Quantité : 500 ex
 - Affiches génériques OM CS DV ENC VERRE. Quantité : 500 ex
 - Stickers A5 OM anti UV. Quantité : 200 ex
 - Stickers A5 CS anti UV. Quantité : 200 ex
- **Campagne errance animale**
 - Triptyque A4 RV. Quantité : 10 000 ex
 - Une campagne presse.
- **Communication déchèterie mobile pour les 5 communes**
 - Triptyques A4 RV (Quantité : 65 000 ex).
 - Banderolles + « flying banner » (4 ex, bâche à œillet et 4 flammes totem type « flying banner » avec inscription : déchèterie mobile).
 - Signalétique déchets pour les déchèteries mobiles (2 jeux de kakémonos (1 DV, 1 ENC, 1 métaux, 1 gravats, 1 batterie, 1 pneu)
- **Formulaires demande de composteur en N&B** (impression en interne)
- **Petits catalogues de jeux pour les maternelles** (impression en interne)
- **Mallette pédagogique** : mise en ligne du contenu **sur site internet du TCO**
- **Jeux multimédia** : lien sur site internet TCO avec autorisation des propriétaires.
- **Communiqués enquête publiques station de transit**

- **Plaquettes de présentation des déchèteries et centres de propreté**
 - Quantité : 2 000 ex de chaque (Fin 2009)
- **Démarche interne Développement Durable**

Inaugurations :

- **Déchèteries et centres de propreté :**
 - Hermitage (réhabilitation): mai 2009
 - Port : septembre 2009
 - Plateau Caillou : octobre 2009
 - Roquefeuil : décembre 2009
 - Trois-Bassins : décembre 2009
- **Plate forme de compostage** du Port (travaux d'extension) : mai 2009

Animations et sensibilisations :

- Public scolaire et associatif (diaporama, écolobus, visites des sites de traitement des déchets, documentation, ...)

B TRANSPORTS PUBLICS URBAINS ET SCOLAIRES

Participation aux évènements

- Semaine européenne de la mobilité (sept 2009)
- Rando Vélo (sept 2009)
- Carrefour du vélo (nov 2009)

Médiatisations/Inaugurations

- **Ouverture de la Ligne littorale n°2** (St Paul/St Leu) : début 2009
- **Nouvelle tarification sociale pour les personnes âgées et les handicapés :** fév/mars 2009
- **Changement de nom du réseau :** août 2009
- **Accessibilité handicapés** (mesures du schéma directeur) : début 2009
- **Embarquement des vélos** dans les bus : mi 2009
- **Arrêts de bus :** mi 2009
- Mise sur le **web** de toutes les **lignes du Réseau** : août 2009 (Semto)
- **Gare routière de St Paul** (début travaux février 2009 – livraison Novembre 2009)
- **Réalisation de supports :**
 - **Plan de déplacements d'entreprise** (lancement de la démarche du TCO + aide du TCO aux entreprises : technique, adaptation des lignes aux besoins....)
 - **Guide du bon comportement** (transport public urbain et scolaire) : août 2009 (Semto)
 - Action de **sensibilisation des parents** lors de la dépose des enfants + Dépliant : août 2009 (Semto)

- Réalisation et distribution dans toutes les boîtes aux lettres d'une **plaquette d'information sur les lignes de bus du quartier** (+ magnet n° azur)

C RESSOURCES HUMAINES

Création de supports :

- **Livret d'accueil et de présentation du TCO** pour les agents et les élus – Quantité : 400 ex. (fin 2009)

Médiatisation :

- **Label Marianne** : conférence de presse (mai 2009)
- **Enquête de satisfaction** : conférence de presse sur les résultats (novembre 2009)

Communication dans les journaux et sur le site web du TCO :

- Plan de formation des élus
- Plan de formation du TCO
- Bilan annuel GPEC
- Label Marianne
- Enquête de satisfaction.

D SPORT ET CULTURE

Médiatisation :

- **Conventions** avec le Kabardock et le Séchoir : faire un **bilan + signature des nouvelles conventions**

E AMENAGEMENT

Réalisation de supports :

- **Réalisation d'une plaquette d'information sur le SCOT** (juin 2009) Quantité : 65000 ex.
- **Programme Local de l'Habitat (PLH)** : mise à jour de l'exposition (octobre/novembre 2009)
- **Aménagement du littoral de Trois-Bassins** : Panneau (sept/oct 2009) + un petit panneau d'information pour le relais (ti camion)

Inaugurations / Médiatisation :

- **TIC** : Inauguration des **réseaux** avec l'arrivée des **opérateurs** (mars 2009)
- **Paysage : Ateliers** sur les thématiques de la Charte à destination des élus (mars et septembre 2009) : Médiatisation
- **SCOT** : Conférence de presse (septembre 2009)
- **Programme Local de l'Habitat (PLH)** : Conférence de presse (octobre/novembre 2009)
- **Aménagement du littoral de Trois-Bassins** : lancement des travaux (sept/oct 2009)

- **Aménagements touristiques de la Route Hubert Delisle** : Inauguration des sites (Plate, Château d'Eau et Ravine Daniel) (fin 2009)

F POLITIQUE DE LA VILLE

Réalisation de supports :

- **Valorisation des projets d'éducation à l'environnement**
 - cartes, calendriers - Quantité : 10000 ex.
- **Centre d'hébergement d'urgence**
 - panneau
- **Plaquette Studio-bus** : août 2009 –Quantité : 1200 ex.

Inaugurations / Médiatisation :

- **Centre d'hébergement d'urgence** (première pierre) : mai/juin 2009
- **Studio-bus** : septembre 2009

G DIRECTION GENERALE

Réalisation de supports :

- **Journaux du TCO : 5 communes à la Une et La Lettre interne**
- **Cartes de vœux 2010**
- **Calendrier TCO 2010**

H ECONOMIE ET TOURISME

Création de supports :

- Dépliants sur les **filières de l'ouest** (début 2009)
- Documents marketing sur le projet complet **Sentier littoral** (mi 2009)

Médiatisation :

- **ZAC environnement** : signature des premières commercialisations (début 2009)

Communication dans les journaux et sur le site web du TCO :

- Sentier littoral
- Route Hubert Delisle
- Signalisation touristique
- Office de tourisme intercommunal
- Filières de l'Ouest
- Zones d'activités.

CA 2006	CA 2007	CA 2008 prévisionnel	PROJET BP 2009
226 392	394 517	293 000	300 000

**CALENDRIER PREVISIONNEL 2009
DES OPERATIONS MEDIATIQUES DU TCO**

janvier			février			mars			avril			mai			juin		
1	jeu	FERIE	1	dim		1	dim		1	merc		1	vend	FERIE	1	lun	FERIE
2	vend		2	lun		2	lun		2	jeu		2	sam		2	mar	
3	sam		3	mar		3	mar		3	vend		3	dim		3	merc	
4	dim		4	merc		4	merc		4	sam		4	lun		4	jeu	
5	lun		5	jeu		5	jeu		5	dim		5	mar		5	vend	
6	mar		6	vend		6	vend		6	lun		6	merc		6	sam	
7	merc		7	sam		7	sam		7	mar		7	jeu		7	dim	
8	jeu		8	dim		8	dim		8	merc	5	8	vend	FERIE	8	lun	
9	vend		9	lun		9	lun		9	jeu		9	sam		9	mar	
10	sam		10	mar		10	mar		10	vend		10	dim		10	merc	9
11	dim		11	merc	1	11	merc	3	11	sam		11	lun	6	11	jeu	
12	lun		12	jeu		12	jeu		12	dim		12	mar		12	vend	
13	mar		13	vend		13	vend		13	lun	FERIE	13	merc		13	sam	
14	merc		14	sam		14	sam		14	mar		14	jeu		14	dim	
15	jeu		15	dim		15	dim		15	merc		15	vend		15	lun	
16	vend		16	lun		16	lun	4	16	jeu		16	sam		16	mar	
17	sam		17	mar		17	mar		17	vend		17	dim		17	merc	
18	dim		18	merc		18	merc		18	sam		18	lun		18	jeu	
19	lun		19	jeu		19	jeu		19	dim		19	mar		19	vend	
20	mar		20	vend		20	vend		20	lun		20	merc	7	20	sam	
21	merc		21	sam		21	sam		21	mar		21	jeu	FERIE	21	dim	
22	jeu		22	dim		22	dim		22	merc		22	vend		22	lun	
23	vend		23	lun		23	lun		23	jeu		23	sam		23	mar	10
24	sam		24	mar		24	mar		24	vend		24	dim		24	merc	
25	dim		25	merc	2	25	merc		25	sam		25	lun		25	jeu	
26	lun		26	jeu		26	jeu		26	dim		26	mar	8	26	vend	
27	mar		27	vend		27	vend		27	lun		27	merc		27	sam	
28	merc		28	sam		28	sam		28	mar		28	jeu		28	dim	
29	jeu					29	dim		29	merc		29	vend		29	lun	
30	vend					30	lun		30	jeu		30	sam		30	mar	
31	sam					31	mar					31	dim				

juillet			août			septembre			octobre			novembre			décembre		
1	merc		1	sam		1	mar	14	1	jeu		1	dim	FERIE	1	mar	
2	jeu	11	2	dim		2	merc		2	vend		2	lun	21	2	merc	
3	vend		3	lun		3	jeu		3	sam		3	mar		3	jeu	
4	sam		4	mar		4	vend		4	dim		4	merc		4	vend	
5	dim		5	merc		5	sam		5	lun	19	5	jeu		5	sam	
6	lun		6	jeu		6	dim		6	mar		6	vend		6	dim	
7	mar		7	vend		7	lun	15	7	merc		7	sam		7	lun	
8	merc		8	sam		8	mar		8	jeu		8	dim		8	mar	
9	jeu		9	dim		9	merc		9	vend		9	lun		9	merc	24*
10	vend		10	lun	12	10	jeu		10	sam		10	mar		10	jeu	
11	sam		11	mar		11	vend		11	dim		11	merc	FERIE	11	vend	
12	dim		12	merc		12	sam		12	lun		12	jeu		12	sam	
13	lun		13	jeu		13	dim		13	mar		13	vend		13	dim	
14	mar	FERIE	14	vend		14	lun		14	merc		14	sam		14	lun	25
15	merc		15	sam	FERIE	15	mar		15	jeu		15	dim		15	mar	
16	jeu		16	dim		16	merc		16	vend		16	lun		16	merc	
17	vend		17	lun		17	jeu		17	sam		17	mar		17	jeu	
18	sam		18	mar		18	vend	16	18	dim		18	merc		18	vend	
19	dim		19	merc		19	sam		19	lun		19	jeu	22	19	sam	
20	lun		20	jeu		20	dim		20	mar		20	vend		20	dim	FERIE
21	mar		21	vend		21	lun		21	merc	20	21	sam		21	lun	
22	merc		22	sam		22	mar		22	jeu		22	dim		22	mar	
23	jeu		23	dim		23	merc		23	vend		23	lun		23	merc	
24	vend		24	lun		24	jeu	17	24	sam		24	mar		24	jeu	
25	sam		25	mar		25	vend		25	dim		25	merc		25	vend	FERIE
26	dim		26	merc		26	sam		26	lun		26	jeu		26	sam	
27	lun		27	jeu		27	dim		27	mar		27	vend	23	27	dim	
28	mar		28	vend	13	28	lun	18	28	merc		28	sam		28	lun	
29	merc		29	sam		29	mar		29	jeu		29	dim		29	mar	
30	jeu		30	dim		30	merc		30	vend		30	lun		30	merc	26*
31	vend		31	lun					31	sam					31	jeu	

Légende

1	Inauguration Ligne littorale n° 2 St Paul/St Leu	11/02/09
2	Inauguration Nouvelle tarification sociale	25/02/09
3	Inauguration Réseaux TIC	11/03/09
4	Atelier Paysage pour les élus (médiatisation)	16/03/09
5	Conférence de presse accessibilité handicapés (mesures du schéma directeur)	03/04/09
6	Inauguration Centre propreté Hermitage	11/05/09
7	Inauguration Plate forme compostage du Port	20/05/09
8	Conférence de presse Label Marianne	26/05/09
9	Médiatisation Embarquement Vélos dans les bus	10/06/09
10	Inauguration 1 ^{ère} pierre CHU	23/06/09
11	Inauguration arrêts de bus	02/07/09
12	Médiatisation changement de nom du réseau Eolis	12/08/09
13	Médiatisation Mise sur site web ligne du réseau	28/08/09
14	Inauguration Studio Bus	01/09/09
15	Atelier Paysage pour les élus (médiatisation)	07/09/09
16	Conférence de presse Semaine de la Mobilité	18/09/09
17	Inauguration Déchèterie Port	24/09/09
18	Conférence de presse SCOT	28/09/09
19	Inauguration aménagement Littoral Trois-Bassins	05/10/09
20	Inauguration Centre propreté Plateau Caillou	21/10/09
21	Conférence de presse Evaluation PLH	02/11/09
22	Inauguration Gare routière de St Paul	19/11/09
23	Médiatisation Résultats Enquête satisfaction TCO	27/11/09
24*	Inauguration Centre propreté Roquefeuil	09/12/09
25	Inauguration aménagements Touristiques RHD	14/12/09
26*	Inauguration Centre propreté Plateau Caillou	30/12/09

****sous réserve attribution des marchés***